



**HAL**  
open science

# Évolution des pratiques rituelles laténiennes et de leurs contextes : le cas du sanctuaire de Ribemont-sur-Ancre (Somme)

Gérard Fercoq Du Leslay, Gérard Bataille, Cyrille Chaidron

## ► To cite this version:

Gérard Fercoq Du Leslay, Gérard Bataille, Cyrille Chaidron. Évolution des pratiques rituelles laténiennes et de leurs contextes : le cas du sanctuaire de Ribemont-sur-Ancre (Somme). Philippe Barral; Matthieu Thivet. Sanctuaires de l'âge du Fer. Actes du 41e colloque international de l'Association française pour l'étude de l'âge du Fer (Dole, 25-28 mai 2017), Collection AFEAF (1), AFEAF, pp.291-311, 2019, 978-2-9567407-0-4. hal-02891589

**HAL Id: hal-02891589**

**<https://hal.science/hal-02891589v1>**

Submitted on 7 Jul 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

# Évolution des pratiques rituelles laténiennes et de leurs contextes : le cas du sanctuaire de Ribemont-sur-Ancre (Somme)

Gérard Fercoq du Leslay, Gérard Bataille, Cyrille Chaidron

Modèle et site de référence s'il en est, le « sanctuaire » de Ribemont-sur-Ancre n'est pas aussi bien connu que les articles de synthèse dont il a été l'objet le laissent supposer. Ainsi, l'étude plus précise de la chronologie des événements et notamment de la mise en place de ses infrastructures, nécessite encore d'être approfondie. Une étude de 1999 (Brunaux *et al.* 1999) livrait la synthèse des éléments de datation disponibles à cette date et s'accompagnait d'une interprétation de la dynamique des dépôts osseux. Cette approche, restée sans suite quant à la publication des données, mérite d'être réactualisée à l'aune des travaux, tant de terrain que d'analyse, réalisés depuis, permettant de revisiter la chronologie des occupations du site.

Dans les publications les plus récentes (Brunaux 2004, 2006, 2015) les installations laténiennes ont été interprétées selon le scénario suivant : le site, fondé au III<sup>e</sup> siècle av. J.-C. consécutivement à un ou plusieurs événements guerriers contemporains, se composait à l'origine de trois enclos principaux assurant des fonctions complémentaires (Fig. 1) :

- un trophée (En-38) célébrant une victoire, fréquenté sur une période limitée à l'issue de laquelle toute activité aurait cessé pour ne reprendre qu'à la veille de la période romaine (Brunaux *et al.* 1999, p. 209) ;

- un espace funéraire (En-36) consacré au traitement post-mortem des morts du camp vainqueur, condamné au terme du traitement des cadavres (Brunaux 2004, p. 120) ;

- un lieu d'assemblée pour les vainqueurs (En-37) fréquenté pendant toute la période laténienne puis réaménagé à l'époque romaine (Brunaux *et al.* 2009, p. 26) ;

- un quatrième enclos (En-39), qui englobe l'ensemble des autres enceintes, aurait également été aménagé dès le III<sup>e</sup> siècle (Brunaux *et al.* 2009, p. 27).

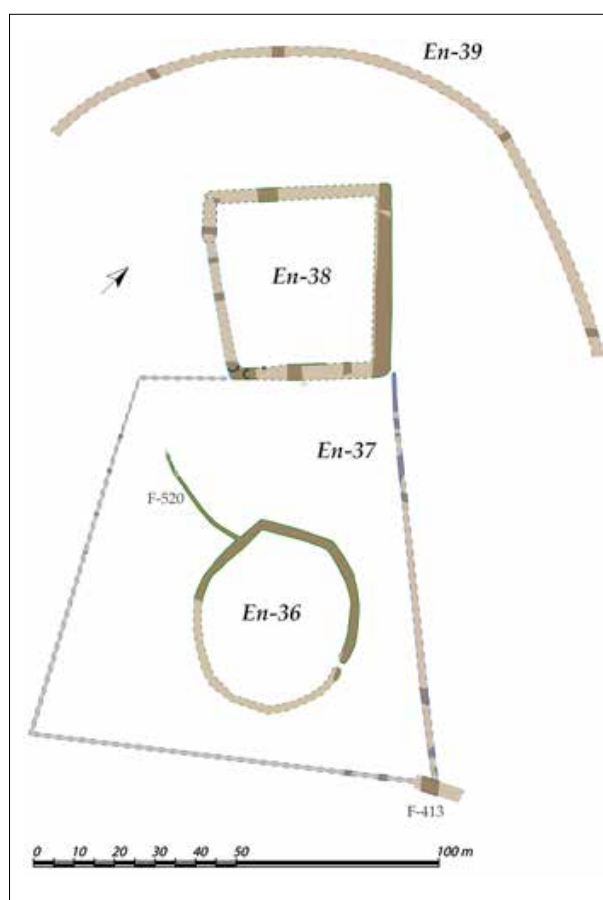


Fig. 1. Plan des structures citées dans le texte (DAO G. Fercoq du Leslay, CG 80).

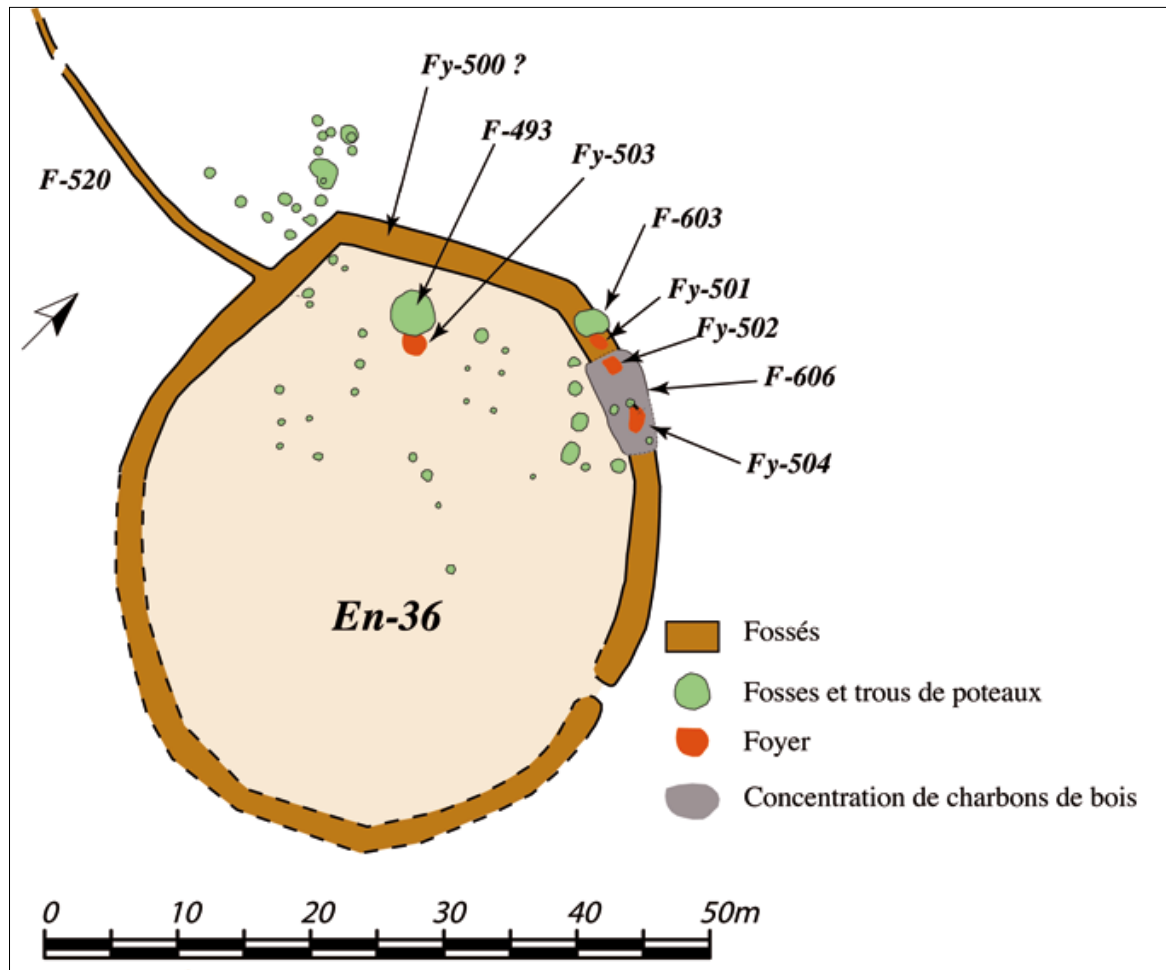


Fig. 2. Plan des installations de l'enclos En-36 (DAO G. Fercoq du Leslay, CG 80).

Cette interprétation, posée avant que l'analyse des vestiges archéologiques ne soit conduite est séduisante, mais doit désormais être pondérée, voire revue en tenant compte des avancées récentes. De fait, les résultats acquis, notamment dans les domaines de la stratigraphie, de l'armement et de la céramique permettent d'apporter un éclairage renouvelé sur l'histoire de ce sanctuaire emblématique. C'est une nouvelle vision de la chronologie du site qui se dessine et qui permet d'appréhender avec plus d'acuité ses étapes d'aménagements, ainsi que ses rituels et leurs transformations. À la différence des publications antérieures qui emploient un nom conventionnel pour désigner les aménagements du site, nous utiliserons ici leur numéro de structure ou d'édifice. Afin d'alléger ce texte, nous renvoyons à une synthèse récente (Fercoq 2017) pour une présentation générale du site.

Chaque ensemble constitutif du site verra ses infrastructures, puis son matériel, décrits selon des phases d'occupation définies. Cela fait, il sera possible de reconstituer une histoire générale tant de la structuration du sanctuaire de Ribemont-sur-Ancre

que des pratiques qui y sont attestées, avant de conclure sur les apports de cette nouvelle lecture des faits archéologiques.

## Présentation des structures

### L'enclos En-36 et le fossé F-520

L'enclos En-36 (Fig. 2), de forme curviligne, est délimité par une structure (F-431) interprétée comme un fossé palissadé (Brunaux *et al.* 2003 p. 65) ; une étroite interruption dans son tracé matérialise une ouverture orientée vers l'est. La stratigraphie permet d'associer à cette structure le fossé F-520, également palissadé, qui la recoupe mais dont le rebouchage est contemporain (Brunaux *et al.* 2003, p. 66). Ce segment de fossé semble constituer l'amorce d'un enclos dont le plan n'a pu être reconnu que de manière très partielle. Le rebouchage des fossés marque le terme de la première occupation de l'enclos. Les remblais utilisés pour combler les structures ont livré, entre autres, des armes et

surtout de la céramique, dont la datation et la position stratigraphique a permis de définir deux phases.

#### *La phase ancienne : première moitié du III<sup>e</sup> siècle av. J.-C.*

##### • Les structures

Le sol naturel est partiellement conservé à l'extérieur de l'enceinte mais fait défaut à l'intérieur (Brunaux *et al.* 2003, p. 65) ; cette anomalie n'est pas en relation avec un phénomène d'érosion, comme l'indique le bon état de conservation du foyer Fy-503 localisé en périphérie nord du fossé. Cela implique que le décapage de la partie superficielle du sol est antérieur à l'aménagement de l'enclos. Le foyer est en relation avec la fosse F-493 dont le comblement a livré un matériel identique à celui du remblai du fossé : le décaissement est donc intervenu au cours de la période de fonctionnement de l'enclos. Le recollage de deux tessons appartenant à une même céramique, mis au jour dans des couches distinctes du comblement de la fosse a permis de déduire que son rebouchage avait dû être rapide (Ferroq 2017 p. 145). La découverte de fragments de silex portant des traces de rouille dans le remblai du fossé a suggéré que les armes devaient, à l'origine, reposer sur un empierrement artificiel, à l'intérieur de l'enclos (Brunaux 2003, p. 66).

Un ensemble de fosses et de trous de poteau, pour la plupart difficilement interprétables, a également été identifié dans l'enclos. Certains peuvent être datés du III<sup>e</sup> siècle av. J.-C. par le matériel qu'ils ont livré. La structure la plus remarquable est une grande fosse en forme de cloche et au fond plat (F-493), à laquelle est accolé le foyer Fy-503 (Brunaux *et al.* 2003, p. 66). Foyer et fosse sont interprétés comme des autels, l'un impliquant la cuisson et la combustion, l'autre le dépôt de restes sacrificiels et d'offrandes (Ferroq 2017 p. 145).

##### • Le matériel

Cette phase se distingue par la présence de restes humains, principalement des adultes (Ricard 2014). Le corpus de 317 os (NMI 30 individus) se compose principalement d'os longs de quelques os plats (coxaux et scapulas), ainsi que de rares os courts correspondant exclusivement au pied (Ricard 2014 p. 261), auxquels s'ajoutent 4 calottes crâniennes. Aucune connexion anatomique n'a été repérée. La rareté des petits os et l'absence de connexions anatomiques indiquent que les restes étaient totalement décomposés au moment de leur rejet dans le fossé, après le démontage des installations.

L'état de dégradation des coxaux n'a pas permis la détermination précise du sexe et la présence exclusive d'individus masculins est implicitement déterminée sur la base de la robustesse des insertions musculaires (Ricard, Brunaux 2009 p. 168). 36 os présentent des lésions (Ricard 2014 p. 202, tab. 1) dont une partie peut être attribuée à des coups reçus lors d'un affrontement. Quelques traces multiples et rapprochées témoignent de coups répétitifs portés sur des cadavres ou des individus hors de combat. Certaines lésions sont attribuables au démembrement, d'autres encore évoquent la section de muscles et le décharnement (Ricard, Brunaux 2009 p. 172). Les os sont altérés, ce qui témoigne de l'exposition à l'air libre des cadavres (Ricard 2014,

p. 213). Toutefois, si de fréquentes traces de grignotage dues aux rongeurs sont repérées, un seul os présente des marques laissées par un carnivore (Ricard 2014, p. 194). L'absence de traces attribuables aux oiseaux censés s'être repus des cadavres (Brunaux 2004, p.122), peut s'expliquer par leur tendance à s'attaquer aux parties molles faciles d'accès (Ricard 2014, p. 194).

La faune étant actuellement en cours d'étude, nous ne disposons pour l'instant que des résultats concernant une section de fossé dont le matériel osseux a été examiné dans le cadre d'un stage de formation<sup>1</sup> (Ferroq 2017, p. 157). Les chevaux semblent avoir bénéficié d'un statut particulier. Quelques os témoignent d'une exposition à l'air libre sur une assez longue durée. On note également la présence de fines stries attribuables à une découpe au couteau sur l'un des os. Il est assez vraisemblable que, tout comme les cadavres humains, les équidés de l'enclos En-36 aient fait l'objet d'une exposition précédée d'un traitement spécifique de la carcasse et n'aient pas été consommés, ce qui rapproche le traitement de cette espèce de celui des humains. Les autres restes, bœuf, ovicaprinés, porc, se rapportent au domaine sacrificiel.

Des fragments de silex (cf. *supra*) ainsi que des blocs de grès, interprétés comme des stèles et dont certains évoquent des silhouettes humaines (Brunaux 2003, p. 66), sont également présents dans l'enclos.

Les répertoires, tant décoratif que typologique, de la céramique sont en cohérence avec les données recueillies dans la Somme et l'Artois et même plus largement étendues au Belgium. On y retrouve les principaux styles et formes (Fig. 3) connus dans ce secteur de La Tène B2 aux débuts de La Tène moyenne (Jacques, Rossignol 1996 ; Chaidron 2006 ; Buchez 2011). Sur le plan décoratif (Fig. 4), les comparaisons sont nombreuses avec le matériel de la fosse F.21 de la Zone industrielle IV d'Arras, daté de La Tène B2 (Jacques, Rossignol 1996).

L'armement constitue l'écrasante majorité du corpus des objets métalliques recueillis. Il se compose d'umbos majoritairement à coque lisse, ailettes courtes de forme semi-circulaire ; certaines, plus rares, sont en forme d'arc brisé. Une seule épée a été mise au jour, ainsi que quelques fragments de fourreaux et de chaînes de ceinturon. Les armes d'hast sont représentées par des fers et talons. Les nervures des fers sont le plus souvent peu marquées.

Les armes les plus anciennes (Fig. 5) peuvent être attribuées au début du III<sup>e</sup> siècle av. J.-C. (La Tène B2/C1). Les entrées de fourreaux (n°5) ainsi que des éléments de chaîne de suspension (n°6) sont assez caractéristiques de cette phase, dans laquelle les umbos (n°4) trouvent également leur place (Rapin 1995, 1999). Les différents éléments de chaîne de suspension de fourreau montrent un certain éventail typo-chronologique, avec des pièces archaïques, comme le n°6 typique de la fin de l'évolution des chaînes dites « à barres articulées », attribuable à La Tène B2 (Rapin 1995, fig. 10, p. 288, C3), et l'objet n°7 plus léger, de type à maillons torsadés « tour entier », caractéristique de la période de La Tène C1 (Rapin 1995, fig. 10, p. 288, E3). Cette situation

<sup>1</sup> Étude G. Ferroq du Leslay, formateur J-H. Yvinnec, Cravo, Compiègne.

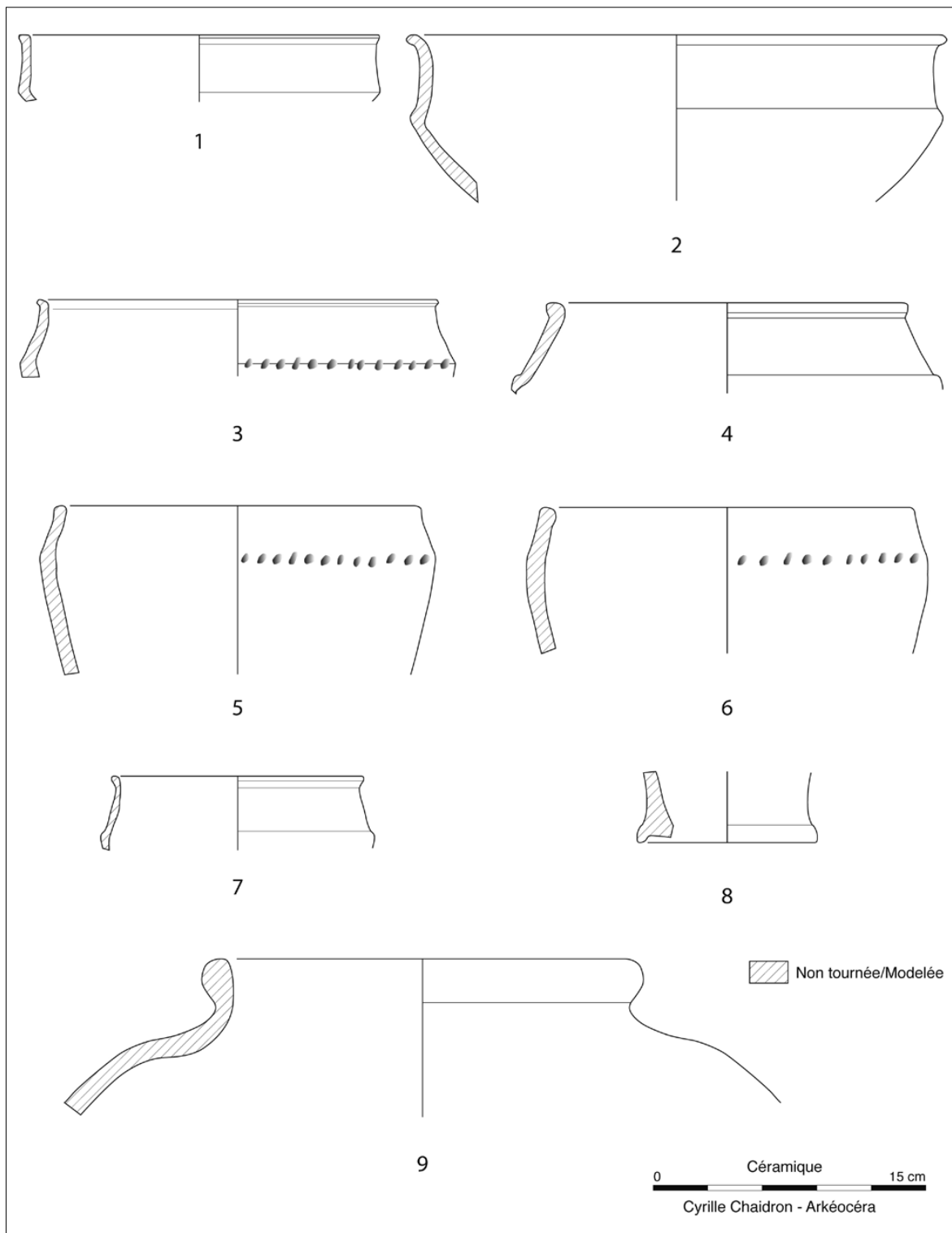


Fig. 3. En-36 : formes de céramiques La Tène B (dessins C. Chaidron, Arkeocera).

- 1. Vase haut de type situliforme ; 2. Écuelle carénée type Buchez 12.214 ; 3 et 4. Pots sans lèvre, à col rentrant oblique et carène peu marquée, forme archaïque du type Buchez 21.212 ; 5. Grand vase à bord anguleux massif apparenté aux grands vases à col concave haut, lèvre épaisse et décor peigné connus à La Tène B1 ; 6. Vase haut élancé à surface lissée, type Buchez 24.125 ou 24.122 ; 7. Grand vase globulaire de stockage.

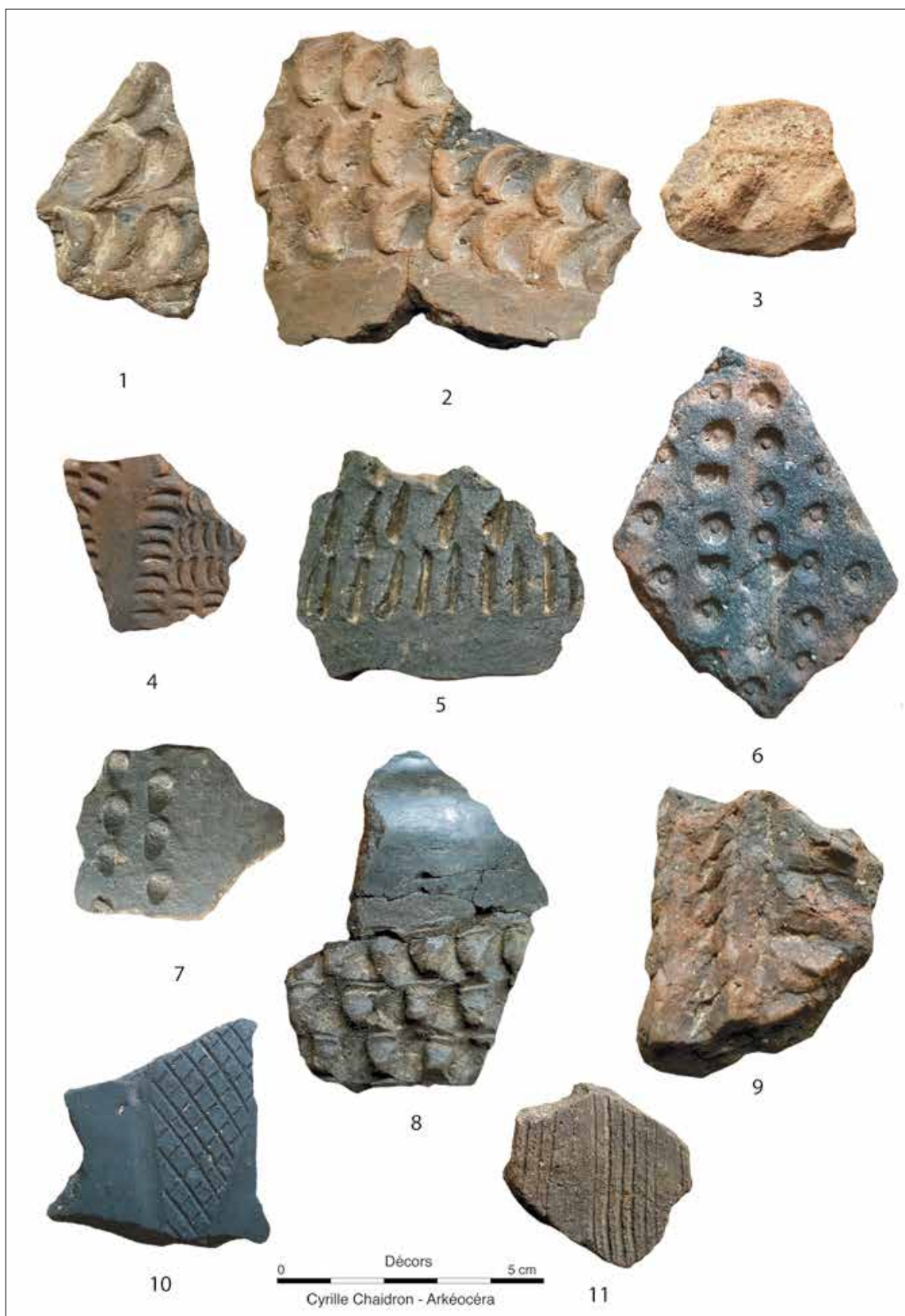


Fig. 4. En-36 : décors sur céramiques La Tène B (cl. C. Chaidron, Arkeocera).

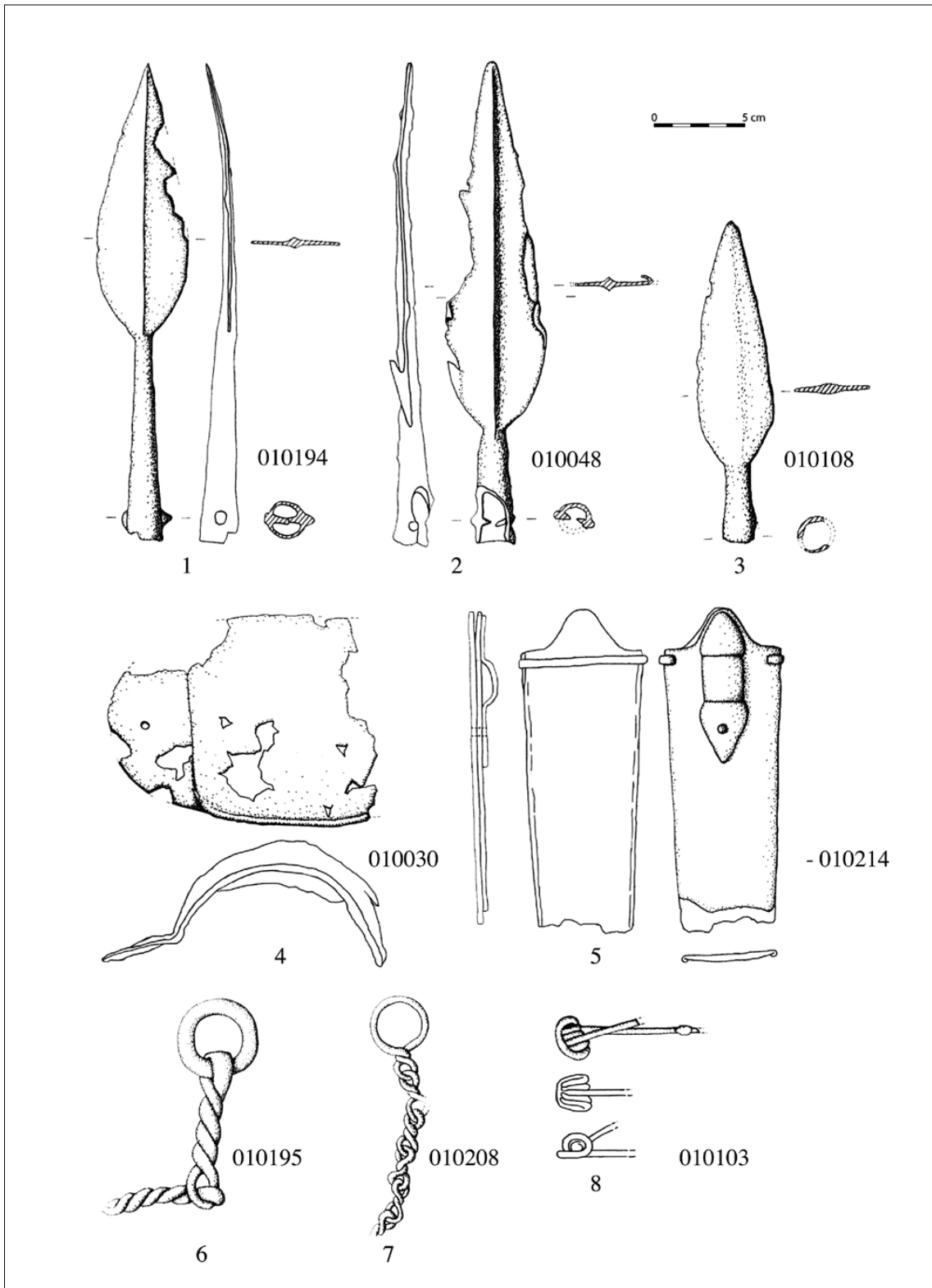


Fig. 5. En-36 : matériel métallique de la phase ancienne (dessins G. Petit, université Paris I).  
1, 2, 3. Fers de lance ; 4. Umbo ; 5. Entrée de fourreau ; 6-7. Chaînes de suspension ; 8. Fibule.

permet d'émettre deux hypothèses concernant les modalités de composition de l'ensemble. Soit il est le résultat de l'accumulation d'objets résultant de plusieurs pratiques rituelles effectuées au cours de la première moitié du III<sup>e</sup> siècle av. J.-C., réfutant par là même l'hypothèse d'un événement unique conduisant à la formation de ce corpus. Soit il reflète un dépôt fait lors d'une seule manifestation intervenue vers le milieu du III<sup>e</sup> siècle av. J.-C., mais qui a regroupé des objets anciens et d'autres plus récents. Comme on ne peut exclure que certains guerriers morts au combat soient plus âgés que d'autres et donc portaient des équipements plus anciens, il est pour le moment impossible de trancher entre ces deux hypothèses, les contextes de découverte ne le permettant pas, et les études sur les artefacts n'étant pas encore assez précises.

Concernant les armes d'hast, l'état des connaissances ne permet pas d'être aussi précis à cause de la stabilité morphologique de certains types de fer (Rapin 1988). Si certaines ont connu quelques manipulations destructives, il ne s'agit que de déformations assez légères, consistant au ploiement de la flèche. Aucun acharnement sur les fils, et encore moins sur la pointe n'a été observé. Contrairement à la majorité des fers d'armes d'hast découverts en contexte de sanctuaires (Bataille 2008, 2015), les pointes des flèches sont présentes, aucune n'a été tranchée, ou spécifiquement rendue hors d'usage. Cette différence de pratique peut être interprétée, soit comme l'indice d'un rituel différent de l'usage habituel, soit comme un élément chronologique, les pratiques de la première moitié du III<sup>e</sup> siècle av. J.-C. étant actuellement mal documentées.

#### La phase récente : I<sup>er</sup> siècle av. J.-C.

##### • Les structures (Fig. 2)

Cette phase est caractérisée par une série de foyers implantés sur le tracé de l'ancien fossé. À l'exception de la structure Fy-500 dont l'interprétation est douteuse, tous sont localisés au nord-est de l'enclos. Deux (Fy-502 et 504) occupent le fond d'une cuvette oblongue (F-606) qui entame le remblai du fossé et mord le substrat. Un troisième enfin a été repéré à la surface d'un remblai qui recouvre F-606 et une fosse de plus petite taille, à caractère détritique (F-603).

Fy-501 et 502 ont pour caractéristique une technique de construction commune : la sole, de plan circulaire, est faite d'un lit de tessons liés à l'argile. Le Foyer Fy-504, constitué d'une simple plaque d'argile de forme carrée, était encadré de trois trous de poteaux<sup>2</sup> matérialisant l'emprise d'un petit aménagement de 4 x 2 m. Cette structure a été interprétée comme « une grande table ou un grand grill posé au dessus du foyer » (Brunaux 2002, p. 47-48).

##### • Le matériel

La quasi-totalité du matériel associé à ces foyers provient des remblais. Il s'agit majoritairement de restes de faune et de céramiques, ainsi que de quelques objets métalliques (Fig. 6). Ce sont

une pelle à feu, un couteau à douille (n°5) et une applique munie d'une chaîne (n°6). Trois fragments de tige et d'anneau provenant d'un chaudron ont été signalés (Brunaux 2002, p. 49), mais leur interprétation reste incertaine (n°7, 8). À ce matériel sont associées quelques pièces d'armement d'époque romaine (n°1, 3, 4).

En ce qui concerne la céramique, l'absence totale d'éléments morphologiques dans le corpus handicape sérieusement l'approche chronologique. Cependant quelques fragments d'amphore Dressel Ib concordent avec la présence discrète d'armes romaines. L'ensemble, daté de la seconde moitié du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C., pourrait se révéler légèrement plus tardif.

#### L'enclos En-38

L'histoire de cette enceinte s'inscrit dans la longévité. Le matériel mis au jour témoigne d'une fréquentation qui s'étend du milieu du III<sup>e</sup> siècle av. J.-C. jusqu'au début de la période romaine (Lejars 2014, p. 119).

L'enclos a la forme d'un quadrilatère aux angles orientés selon les points cardinaux (Fig. 7). Il est délimité par un fossé ouvert, creusé à partir du sol ancien, qui a été rebouché définitivement au début de l'époque romaine. Aux alentours du changement d'ère, des travaux de nivellement ont détruit sols et aménagements au nord-est de l'enclos. Les terres ainsi extraites ont été utilisées pour rattraper le niveau de la moitié sud-ouest, assurant par là même la conservation du sol et des installations laténiennes (Ferroq 2000, p. 114).

#### La phase ancienne : III<sup>e</sup> siècle av. J.-C.

##### • Sols et structures

La datation de la phase initiale de cette enceinte est assurée par l'abondant matériel métallique mis au jour à l'intérieur de l'enclos et à sa périphérie immédiate, dans un contexte d'ensembles « en place ». Ces derniers, constitués exclusivement d'ossements humains et de chevaux, associés à des armes et des éléments de parure, sont directement scellés par un remblai rapporté à l'époque romaine sur l'ensemble du secteur (cf. *supra*).

Les sols préservés présentent des caractéristiques différentes selon leur localisation (Fechner 2000, p. 34-35). De part et d'autre du fossé, sur une largeur variable, ce sont d'anciens labours dont l'horizon de surface est bien conservé. À l'intérieur, comme à l'extérieur de l'enclos, ces mêmes sols sont affectés par différents phénomènes de bioturbation. Au centre de l'enceinte, ils touchent une zone correspondant à un espace boisé dont le développement est postérieur à la fondation de l'enceinte (Ferroq *et al.* 2011, p. 88). Ailleurs, ces bioturbations sont dues, pour certaines à la présence temporaire ou durable de restes organiques et pour d'autres à un environnement anthropisé difficile à déterminer avec certitude (Fechner 2000, p. 37).

Dans son premier état, le système de clôture était composé de trois segments de fossé ouverts dessinant un U (Ferroq 2000, p. 114). Bien que le niveau du III<sup>e</sup> siècle av. J.-C. soit directement scellé par un remblai d'époque romaine, il est possible de discerner la trace d'aménagements ponctuels et d'en reconnaître

<sup>2</sup> La présence d'un 4<sup>e</sup> poteau est supposée.



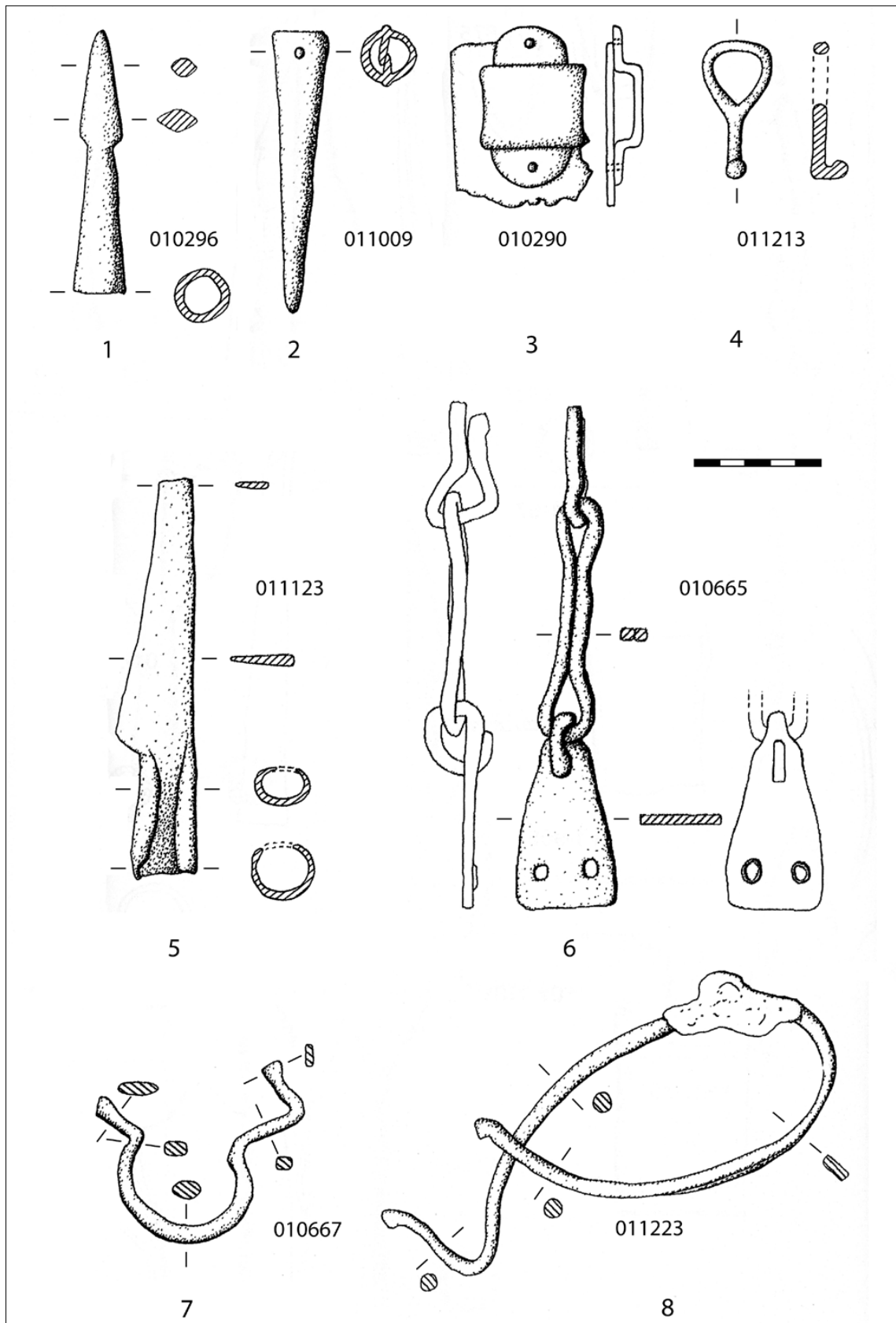


Fig. 6. En-36 : matériel métallique de la phase récente (dessins G. Petit, université Paris I)  
 1. Pointe de flèche ; 2. Talon de lance ; 3. Entrée de fourreau ; 4. Crochet de ceinture ; 5. Couteau ;  
 6. Applique d'anse et chaîne ; 7-8. Tiges provenant de chaudrons ?

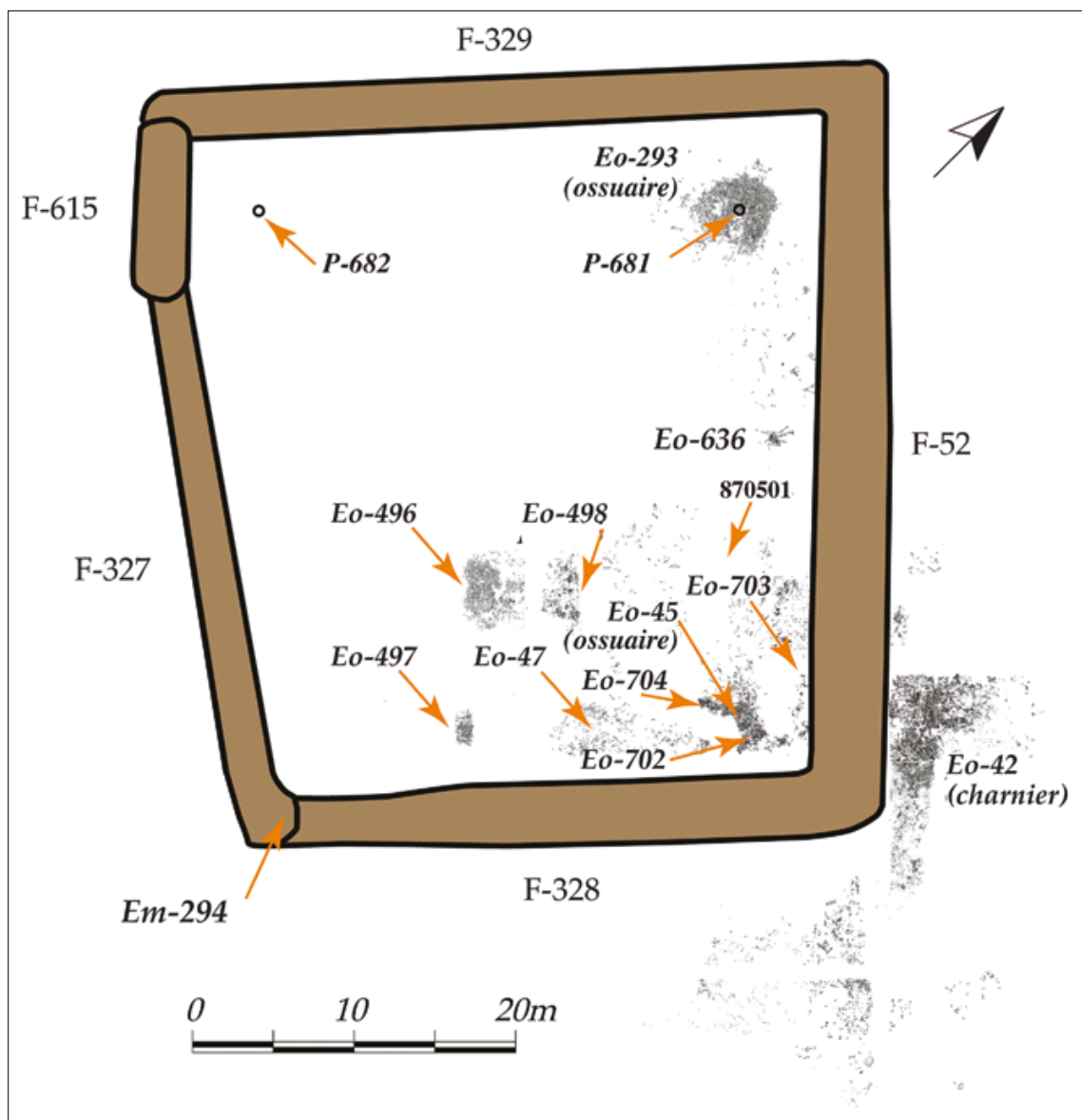


Fig. 7. Plan des installations de l'enclos En-38 (DAO G. Fercoq du Leslay, CG 80).

la chronologie (cf. *infra*), par l'examen de la stratigraphie et des données concernant le processus de décomposition des restes humains.

Outre les trois segments de fossé, deux autres structures se rapportent à la phase ancienne de l'enclos. Il s'agit de deux trous de poteaux localisés respectivement dans les angles nord et ouest de l'enclos. Celui qui occupe l'angle nord (P-681) est situé dans une zone qui accuse une déclivité naturelle (Fig. 8). L'analyse de ce secteur (Fercoq 2000, p. 129) a permis de mettre en évidence une séquence chronologique qui débute par la mise en place d'un poteau dans un avant-trou profond de 0,80 m. Par la suite et antérieurement au phénomène d'érosion qui a touché la partie supérieure du fossé, la zone a été remblayée (cf. *supra*), portant

la profondeur d'enfoncement du poteau à 1 m (Fercoq 2017, p. 188 à 190). La surface de ce remblai a constitué un nouveau sol à la surface duquel ont été retrouvés deux umbos (Fig. 9, n°2, 3), ainsi que deux pièces anatomiques en connexion (Fercoq 2017 p. 95). À une date indéterminée, le poteau a été extrait sans que cela n'occasionne la dégradation de son négatif. Enfin, une structure faite d'ossements entrecroisés<sup>3</sup> (Eo-293) a été édifée autour de la cavité laissée béante qui sert de réceptacle à des cendres et des ossements brûlés (Cadoux 1983).

<sup>3</sup> Baptisée « ossuaire » lors de sa découverte.

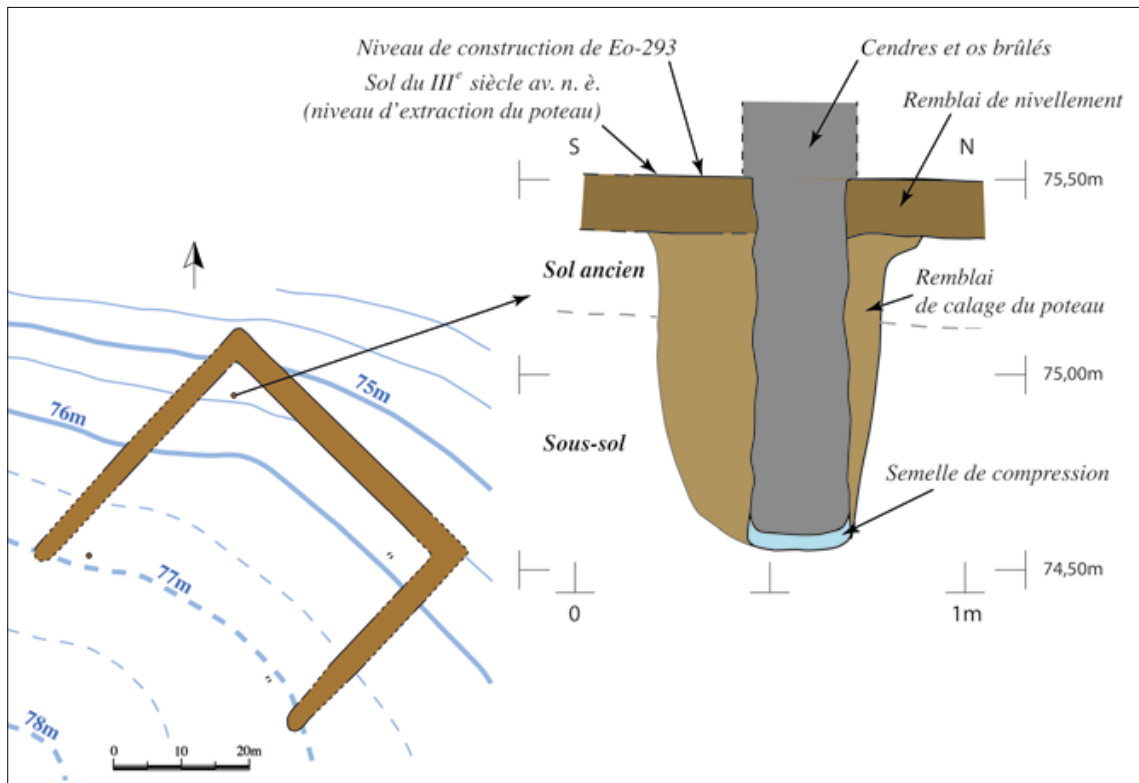


Fig. 8. Restitution de la topographie originale de l'enclos En-38 et coupe du poteau P-681, associé à l'ensemble Eo-293 (DAO G. Fercoq du Leslay, CG 80).

Le second trou de poteau (P-682), localisé dans l'angle ouest de l'enclos, est situé dans un secteur où l'horizon supérieur du sol a été détruit par les terrassements d'époque romaine. Sa localisation et certaines caractéristiques le rapprochent de la structure de l'angle nord<sup>4</sup>, et supposent également la présence d'une construction de type « ossuaire » à cet emplacement.

Deux autres trous de poteaux sont supposés, respectivement dans les angles est et sud de l'enclos. À l'est, la présence d'os long croisés, vestiges des angles d'une construction de type « ossuaire » (Eo-45) détruite par une tranchée de la Grande Guerre, fait présumer la présence d'un dispositif identique à celui rencontré dans l'angle nord. À l'ouest, le niveau du décaissement effectué à l'époque romaine a irrémédiablement détruit toute trace qu'aurait pu laisser un tel aménagement (Brunaux *et al.* 2003, p. 67). La présence d'un poteau à chaque angle n'est donc pas assurée. Cependant, cette disposition particulière trouve un élément de comparaison dans une structure de moyenne dimension<sup>5</sup> fouillée à une centaine de mètres de là<sup>6</sup>. Il s'agit d'un enclos en U, ouvert vers l'est et doté d'un trou de poteau à chacun de ses angles intérieurs (Ben Redjeb 2012, p. 646). Il

est donc vraisemblable que les quatre angles de l'enclos En-38 aient été jalonnés de poteaux dans sa phase initiale, avant la mise en place des restes humains en connexion qui bordent le fossé. Les liaisons stratigraphiques entre les structures de type ossuaire (Eo-293 et 45) et les restes humains en connexion anatomique montrent qu'à chaque fois la construction d'os se superpose aux ensembles en connexion.

Ces ensembles, au nombre de 23 (Fercoq 2017, p. 86), présentent soit seulement quelques os, soit des squelettes pratiquement complets qui se sont décomposés sur place avant qu'une partie de leurs ossements n'ait été prélevée (Ricard 2014, p. 211). La position initiale des cadavres ne peut être définie avec précision, mais il semble que quelques uns aient été exposés verticalement. Cependant, aucune trace directe d'un support destiné à maintenir les cadavres n'a pu être mise en évidence.

Les deux « ossuaires », préservés (cf. *supra*) dans les angles nord et est de l'enclos, sont les structures les plus récentes attribuables au III<sup>e</sup> siècle. Ces constructions sont réalisées à l'aide d'os longs d'hommes et de chevaux provenant de cadavres dont l'état de décomposition a permis le prélèvement sans difficulté. Des éléments en connexion dans la partie restée en place de l'ensemble Eo-293 et surtout la présence de nombreux petits os révèlent que cette construction comprenait non seulement des os isolés, mais aussi des membres entiers (Ricard 2014, p. 207).

<sup>4</sup> Empreinte du bois bien conservée, décoloration du sédiment à la base du fantôme du poteau, remplissage de cendre et os brûlés.

<sup>5</sup> 80 m<sup>2</sup>.

<sup>6</sup> Fouille 2011, L. Blondiau, Inrap.

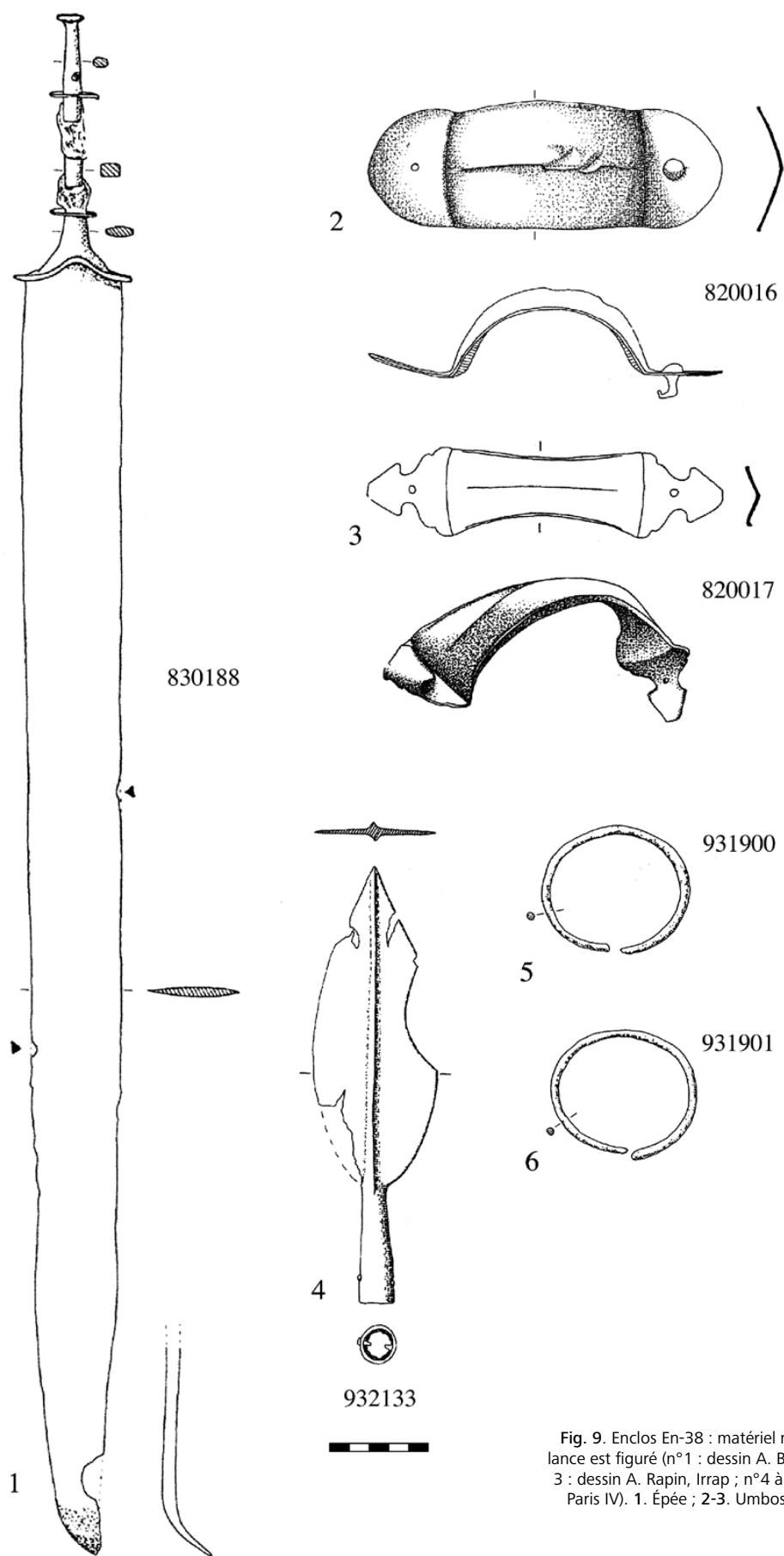


Fig. 9. Enclou En-38 : matériel métallique en place. Un seul fer de lance est figuré (n°1 : dessin A. Buldys, université de Cracovie ; n°2 à 3 : dessin A. Rapin, Irap ; n°4 à 6 : dessin P.-M. Guihard, université Paris IV). 1. Épée ; 2-3. Umbos ; 4. Fer de lance ; 5-6. Bracelets.

- Le matériel

Le matériel attribué à cette période se compose ici de restes d'hommes et de chevaux ainsi que d'armes, de quelques éléments de parures et de rares monnaies d'or. L'étude anthropologique (Ricard 2014) qui a porté sur les 7948 os humains mis au jour (NMI : 364 individus), a montré la présence exclusive d'hommes, la quasi totalité dans la force de l'âge. Une partie des ossements porte des traces témoignant soit de coups reçus au combat, soit de pratiques de traitement du cadavre *post mortem* (Thiol 2002, p. 119 à 158). Sans être totalement absents, les restes crâniens sont ici particulièrement rares et fragmentés ; en revanche les traces de découpe sur les vertèbres cervicales qui témoignent du prélèvement de la tête sont bien attestées (Ricard 2014, p. 68 à 75).

Le cheval, seul animal mis au jour pour ce niveau chronologique, accompagne les restes humains dans l'ossuaire Eo-293 (Ménier 1992, p. 68 à 71), ainsi que les os brûlés qui comblaient le négatif du poteau P-681 (cf. *supra*). Dans l'ossuaire Eo-45, il n'apparaît que dans le niveau de destruction de la structure. Seuls les os des membres et du crâne sont représentés. Certaines traces observées sur les os témoignent d'une désarticulation, mais aucune de découpe bouchère.

Les pièces métalliques mises au jour dans le contexte de l'enclos En-38 et de ses abords ont été étudiées par T. Lejars. Ce travail qui a porté sur le seul corpus mis au jour lors des campagnes 1982 à 1997 a fait l'objet d'articles de synthèse (Lejars 1998 ; 1999), ce même matériel a par ailleurs fait l'objet d'études réalisées dans le cadre universitaire (Petit 2002, Pourrier 2002).

Le critère que nous avons défini pour assurer la datation de la phase ancienne a été de ne retenir que les pièces scellées par des structures ou des restes osseux « en place ». Il faut entendre par cela « ensembles anatomiques en connexion ». La persistance de liaisons osseuses, au moment de la mise en place des restes humains dont les datations radiocarbone laissent supposer la contemporanéité (Fig. 10), assure leur appartenance à la phase de constitution des ensembles d'os et d'armes (cf. *infra*). Selon ces critères, seul un corpus réduit à une épée, deux umbos, un talon et quatre fers de lance, ainsi que deux bracelets de fer a été retenus (Fig. 9). Les deux umbos (Fig. 9) sont les éléments les plus caractéristiques de ce mince corpus et sont attribuables à La Tène C1b (Rapin 1995).

### La phase récente : II<sup>e</sup> et I<sup>er</sup> siècles av. J.-C.

- Les structures

À date(s) indéterminée(s), le côté sud-ouest de l'enclos a été fermé par des fossés, aux caractéristiques différentes des trois autres branches (Fercoq 2017, p. 160). Le plus ancien (F-327) ne fermait pas complètement l'enclos : un espace avait été laissé libre à hauteur de l'angle ouest. Ce n'est que dans un second temps qu'un dernier segment de fossé (F-615), plus large que le précédent et d'orientation légèrement différente (Fig. 7) a clos totalement l'enceinte.

Un ensemble de près de 800 os fracturés (Eo-704), dans un état de dégradation avancé a été mis au jour à proximité de l'ossuaire Eo-45. L'état de fraîcheur de ces os au moment de leur

fracturation ne peut être déterminé avec certitude (Thiol 2002, p. 105-106) ; de ce fait, leur attribution chronologique est incertaine.

Quatre ensembles constitués d'ossements alignés ou entrecroisés rappelant les « ossuaires » du III<sup>e</sup> siècle sont attribuables à cette période, malgré le manque d'éléments de datation. À la manière des constructions situées aux angles de l'enclos, ils utilisent des os longs d'hommes et de chevaux comme matériau de construction. Ils en diffèrent cependant par leur forme, le défaut de cavité centrale et surtout par l'extrême rareté des éléments en connexion et le fort degré d'altération des os (Fercoq 2017 p. 162-168).

En l'état, seule la stratigraphie permet de situer ces installations dans la chronologie du site, aucun matériel n'y étant associé. Leur mise en place intervient longtemps après celle des « ossuaires » du III<sup>e</sup> siècle mais leur démontage, contemporain, a été réalisé préalablement au nivellement intervenu autour du changement d'ère. Une datation réalisée sur un os humain<sup>7</sup> de cette séquence a livré une date comprise entre 195 et 40 av. J.-C., ce qui confirme l'attribution chronologique de cette phase aux II<sup>e</sup> et I<sup>er</sup> siècles av. J.-C. et indique que les pratiques en relation avec les restes humains se sont poursuivies au-delà du III<sup>e</sup> siècle, bien qu'avec moins d'intensité.

- Le matériel

Aucun élément n'a été découvert en contexte. Une multitude d'ossements et d'armes jonchent le sol, dont la disposition originelle est inconnue. Ce matériel, dans un état de conservation très variable, a été dispersé lors du démantèlement des installations laténiennes, dans le courant de la seconde moitié du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C., ce qu'indique le voisinage d'objets métalliques de différentes périodes sur le sol et dans l'épaisseur du remblai de nivellement. Sur la base du matériel mis au jour jusqu'en 1997, T. Lejars a estimé que le matériel appartenant à La Tène C2 représentait 7 % du corpus, celui de La Tène D1 4 %, alors que celui de La Tène D2 ne dépasserait pas 2 % (Lejars 1999, p. 209-210). Ce dernier chiffre est à revoir car il ne tient pas compte des nombreux objets tardifs qui composent l'ensemble métallique Em-294, fouillé en 1997. Ces estimations sont à mettre en rapport avec la masse écrasante des armes de La Tène C1b, estimée à 80 % de l'ensemble.

Les objets les plus récents mis au jour pour cette phase sont des armes de conception romaine (Fig. 11) qui ont souvent fait l'objet de manipulations similaires à celles qui ont été observées sur certaines armes laténiennes mises au jour dans les remblais (Viand *et al.* 2008, p. 90). Parmi le matériel métallique des phases récentes, on note la présence d'outils et d'instruments domestiques (Fig. 12). L'apparition de ce type d'objet ne peut être précisée, mais semble aller de pair avec celle de la céramique et de la faune dès LT C2 (fig. 10, Beta-449149).

<sup>7</sup> N°870501.

Inventaire	structure	nature	datation (BP)	datation cal. BC 2 sigma	datation cal. BC 68% probabl	ref.
<b>Intérieur de l'enclos En-38</b>						
82-D6-56	Eo-293	humain	2485 +/- 35	790-480 / 470-410	770-740 / 730-520	Pa-2191
001692	Eo-496	humain	2435 +/- 30	770-680 / 670-630 / 600-570 / 560-400	760- 710 / 540- 400	Pa-2189
83-3-18	Eo-636a	humain	2310 +/- 30	405 - 360	400-380	Beta-424522
83-3-33	Eo-636b	humain	2330 +/- 30	410 - 375	400-390	Beta-432789
91/2/1483	Eo-704	humain	2290 +/- 30	400 - 355 / 275- 255	395-370	Beta-445390
931635	Eo-703	humain	2260 +/- 30	397-350 / 309-209	390-357 / 285-235	Beta-464789
B3-82	Eo-293	humain brûlé	2260 +/- 30	395 - 350 / 305-210	385-355 / 275-255	Beta-445393
002416 / 03-412	Eo-496	humain	2260 +/- 30	397-350 / 309-209	390-357 / 285-235	Beta-464792
002906 / 03-428	Eo-497	humain	2260 +/- 30	397-350 / 309-209	390-357 / 285-235	Beta-464790
931896	Eo-702	humain	2220 +/- 30	380-200	360-345 / 320-205	Beta-449147
82-B6-184	Eo-293	humain	2210 +/- 30	375 - 195	360-340 / 325-205	Beta-449145
002290 / 03-412	Eo-496	humain	2210 +/- 30	375 - 195	360-340 / 325-205	Beta-432791
91-1-821	Eo-45	humain	2190 +/- 30	397-350 / 309-209	355-285 / 230-200	Beta-449146
001732 / 03-412	Eo-496	humain	2190 +/- 30	360-170	355-285 / 230-200	Beta-449150
82C140012	Eo-293	cheval	2190 +/- 30	360 - 170	355-280 / 230-200	Beta-424524
870501	sous Ed-14	humain	2090 +/- 30	195 - 40	170-50	Beta-424523
95-08-01	Ed-14 (P-626)	ch. de bois	2080 +/- 30	180 - 40 BC / 5 - 0	165-45	Beta-432792
<b>Fossé de l'enclos En-38</b>						
011863	Eo-572	humain	2230 +/- 30	385 - 200	370-350 / 305-210	Beta-445391
01 / 03-434	remblai	mouton	2060 +/- 30	170 BC - 5 AD	105-40	Beta-449149
<b>Extérieur de l'enclos En-38</b>						
99-	Eo-42	humain	2420 +/- 50	770-610 / 600-390	760 - 700 / 540 - 400	Pa-2190
99-C11-0972	Eo-42	humain	2280 +/- 30	400 - 355 / 285 - 230	395-360	Beta-432792
99B80073	Eo-42	humain	2240 +/- 30	390-340 / 325-205	375-350 / 295-230 / 220-210	Beta-449148
99B100727	Eo-42	humain	2230 +/- 30	385 - 200	370-350 / 305-210	Beta-432790
<b>Enclos En-36</b>						
011157	Fossé	humain	2230 +/- 30	385 - 200	370-250 / 305-210	Beta-424525
01 / 07-470	F-493	porc	2190 +/- 30	360-170	355-285 / 230-200	Beta-449151
020259	Fossé	humain	2130 +/- 30	375 - 195	360-340 / 325-205	Beta-424526
01 / 07-487	F-606	porc	2040 +/- 30	155-135 / 115 BC-25 AD	85-75 / 55-20 / 10-0	Beta-449152
<b>Enclos En-37</b>						
020906 / 15-221	Fossé	porc	1940 +/- 30	20-12 BC / 0-130 AD	23-86 AD / 110-115 AD	Beta-464791
02 / 15-221	Fossé	porc	1920 +/- 30	25-130 AD	60-90 AD / 100-125 AD	Beta-449153
02 / 15-222	Fossé	porc	1890 +/- 30	60-180 AD / 190-215 AD	75-130 AD	Beta-449154

Fig. 10. Datations radiocarbone (G. Fercoq du Leslay, CG 80).

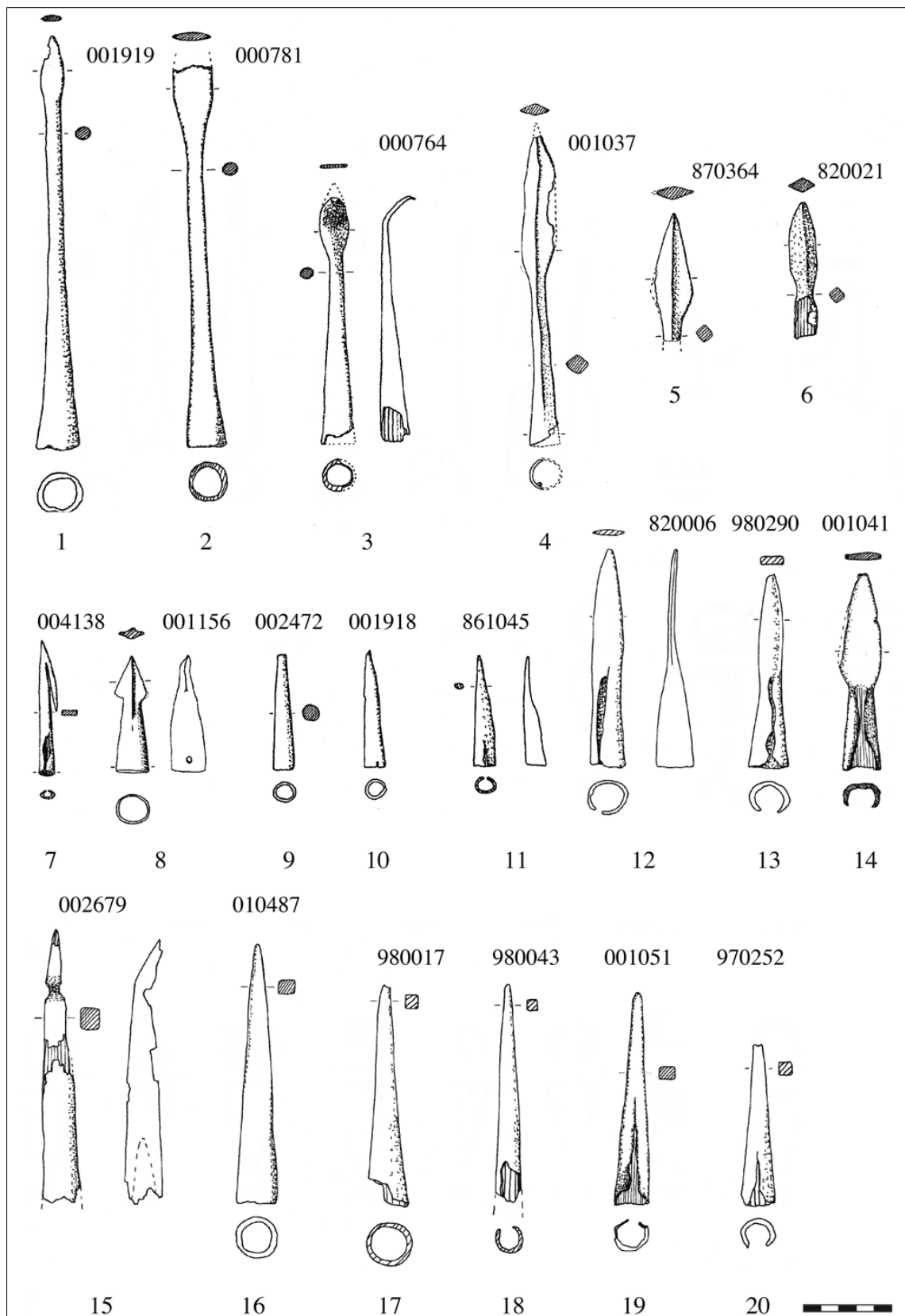


Fig. 11. Pointes de lance, pointes de flèches et traits d'époque romaine (dessins P.-M. Guihard, université Paris IV).  
 1-3. Pointes de *pilum* ; 4, 5. Fers de lance ; 6. Pointe de flèche foliacée ; 7. pointe de flèche à une barbelure ;  
 9-11, 15-16, 17-20. Pointes de flèches droites ; 8, 12-13, 14. Traits de catapulte.

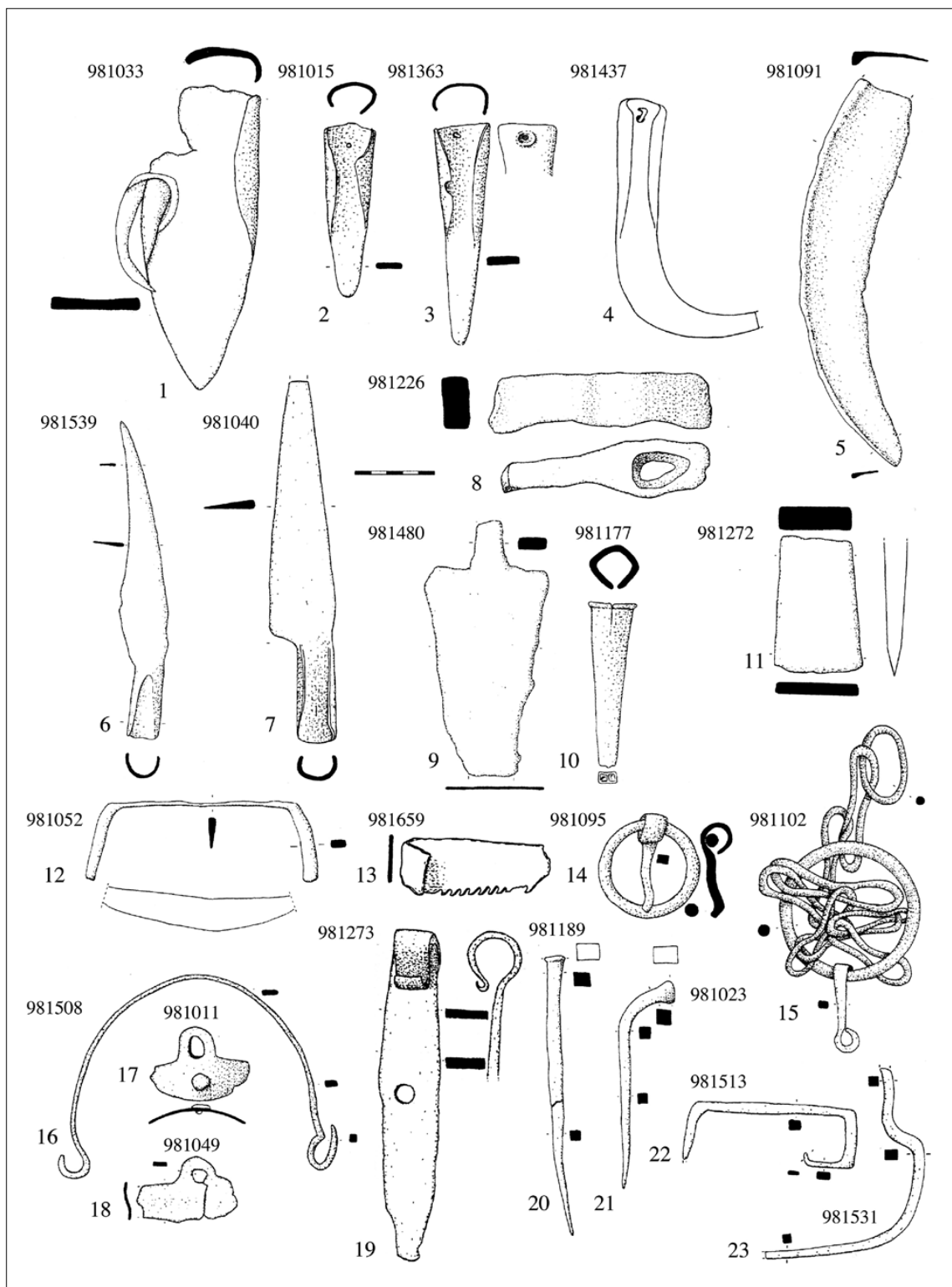


Fig. 12. Outils et instruments domestiques de l'ensemble métallique Em-294 (dessins A. Viand, université Paris I).  
 1-3. Socs d'araire ; 4. Faucille ; 5. Faux ; 6-7. Couteaux ; 8. Marteau ; 9. Pelle à feu ; 10. Tas à estamper ;  
 11. Ébauche (?) ; 12. Plane ; 13. Scie ; 14. Grand anneau et demi canon en place ; 15. Éléments de harnachement ;  
 16. Anse ; 17-18. Appliques d'anse ; 19. Gond ; 20-21. Fiches ; 22. Agrafe ; 23. Clef.



## L'ensemble osseux Eo-42

À l'extérieur de l'enclos, à hauteur de l'angle est, un ensemble constitué de restes humains et d'armes<sup>8</sup> a livré 13 500 os humains (NMI 114 individus). Ce sont tous des sujets masculins, majoritairement de jeunes adultes, avec un petit nombre de grands adolescents et d'adultes matures (Thiol 2002, p. 108, 112). Les restes crâniens sont extrêmement rares, ce qui correspond au prélèvement systématique de la tête (Duday 1998, p. 115) que montrent les traces de coup relevées sur 77 vertèbres cervicales dont certaines constituent la marque indiscutable d'une décollation (Duday 1998, p. 116 ; Ricard 2014, p. 202, tab. 2).

La densité des os est variable au sein de l'ensemble, qui paraît constitué de plusieurs amas. La concentration maximale, qui atteint une épaisseur maximale de plus de 0,30 m, se situe dans la partie septentrionale de ce gisement et est limitée au nord par des constructions d'époque romaine. L'ensemble, désordonné, se compose de corps et fragments de corps plus ou moins complets « entassés sans qu'il se dégage un ordre ou une orientation préférentiels...L'attitude très variable des membres témoigne de la souplesse et même de la flaccidité des cadavres » (Duday 1998, p. 118). Les squelettes présentent des lacunes plus ou moins importantes qui ne s'expliquent que rarement par la dispersion de pièces anatomiques *in situ*. Les plus complets et les mieux conservés sont localisés dans le niveau inférieur de l'amas, certains sont imbriqués et semblent avoir été jetés en même temps (Duday 1998, p. 118).

L'hypothèse s'était dessinée au cours de la fouille d'un espace destiné au pourrissement de cadavres en marge de l'enclos, opération à la suite de laquelle les restes décharnés auraient été introduits dans l'enceinte (Brunaux *et al.* 2003, p. 35). En fait, il s'avère qu'il s'agit de restes humains partiellement décomposés et d'armes rejetés depuis l'intérieur de l'enclos (Fercoq 2017, p. 208). L'homogénéité de l'armement associé et l'état des restes humains révèlent que la constitution de cet ensemble intervient entre la mise en place des restes en connexion répartis le long du fossé et la construction des « ossuaires ». L'hypothèse d'un bâtiment destiné à abriter cet ensemble ne repose sur aucune donnée tangible et est rejetée au profit de celle d'un dispositif léger (Fercoq 2017, p. 207).

La plus forte concentration d'objets métalliques scellés par des restes humains en connexion est localisée dans ce contexte (Lejars 1998, 1999). Seul un petit nombre d'objets répond aux critères définis pour la datation de la phase ancienne. Il s'agit d'un groupe de sept épées munies de leur fourreau et de leur système de suspension, ainsi que trois fourreaux, une chaîne isolée, un umbo, dix-sept fers de lance et un talon. La parure est représentée par deux fibules dont une est entière. Il faut ajouter à ce corpus un torque de fer revêtu d'un placage en alliage cuivreux, un bracelet en bronze et un fragment de brassard en lignite, en ce qui concerne les éléments de parure non métalliques. Trois monnaies d'or ont également été mises au jour dans la moitié sud du gisement, dont deux sous les restes humains.

Les pièces les plus représentatives du point de vue chronologique sont les fourreaux d'épée, les éléments de suspension et l'umbo. Les objets de parure, peu représentés, sont moins significatifs du fait de leur petit nombre. Les fers de lances, dont les formes les plus fréquentes sont attestées à différentes périodes, ne sont pas directement utilisables du point de vue typochronologique. Il faut toutefois remarquer que ces armes sont majoritairement dotées d'une nervure bien marquée, ce qui les distingue de celles de l'enclos En-36.

Les fourreaux, munis de leurs systèmes de suspension demeurés en place, sont au nombre de huit dont sept contiennent une épée. Un ensemble supplémentaire composé d'une épée, d'un fourreau et de chaînes a été volé lors d'un pillage ; les fragments qui en subsistent permettent d'assurer que les chaînes étaient « en place ». L'umbo (Fig. 13, n°1) a une forme de bandeau étroit, aux bords de coque légèrement ourlés. Ses ailettes très mal conservées semblent être de forme semi-circulaire. La chronologie de ce matériel est clairement de La Tène C1b (Lejars 1998). Toutefois, une chaîne (Fig. 13, n°2) est d'un type à maillons alternés en 8 formé par simple resserrement au milieu de chaque anneau et dont un côté peut être aplati. Ce type de chaîne est plutôt à placer à l'extrême fin de La Tène C1, voir au début de La Tène C2, donc aux alentours du changement de siècle (Rapin 1987, p. 538), alors que d'autres (Fig. 13, n°3) sont d'un type à maillons torsadés, tour complet à fil « fin », soit des modèles plus anciens apparaissant au court de la dernière décennie du deuxième quart du III<sup>e</sup> siècle, et disparaissant au cours du troisième quart du III<sup>e</sup> s. La plus grande partie de ce matériel est dans un état de dégradation relatif. Les parties manquantes ne peuvent pas être reconstituées à partir des seuls fragments découverts dans le gisement, ce qui suppose qu'ils se sont dégradés ailleurs avant d'intégrer le gisement (Lejars 1998, p. 242). Cette observation est à rapprocher du net déficit des talons de lance par rapport aux fers, tandis que le déficit inverse caractérise l'intérieur de l'enclos En-38 (Lejars 1998, p. 235). Ces constatations vont dans le sens des données ostéologiques, qui permettent d'établir que cet amas a été constitué à partir d'éléments rejetés depuis l'intérieur de l'enclos En-38 (cf. *supra*) et qu'il ne s'agit donc pas des vestiges d'une exposition de guerriers en armes décomposée *in situ*.

## L'enclos En-37

Il s'agit d'une enceinte de forme trapézoïdale dont le petit côté s'appuie sur le côté sud-est de l'enclos En-38 (Fercoq 2000, p. 136). La fouille a porté essentiellement sur la partie nord de la structure, la mieux conservée. Les autres parties de l'enceinte n'ont fait l'objet que de sondages ponctuels. L'extrémité nord de la branche orientale du fossé palissadé qui en constitue la clôture s'interrompt à proximité de l'angle est du fossé de l'enclos En-38, sans le recouper. Ces deux structures n'ont pas été aménagées à partir du même niveau stratigraphique (Fercoq 1996, p. 194). Les deux enclos ne sont donc pas contemporains, En-37 étant le plus récent. Les datations radiocarbone effectuées sur des os issus du contexte qui a livré du matériel de type « archaïque »

<sup>8</sup> Baptisé « charnier » lors de sa découverte en 1987.

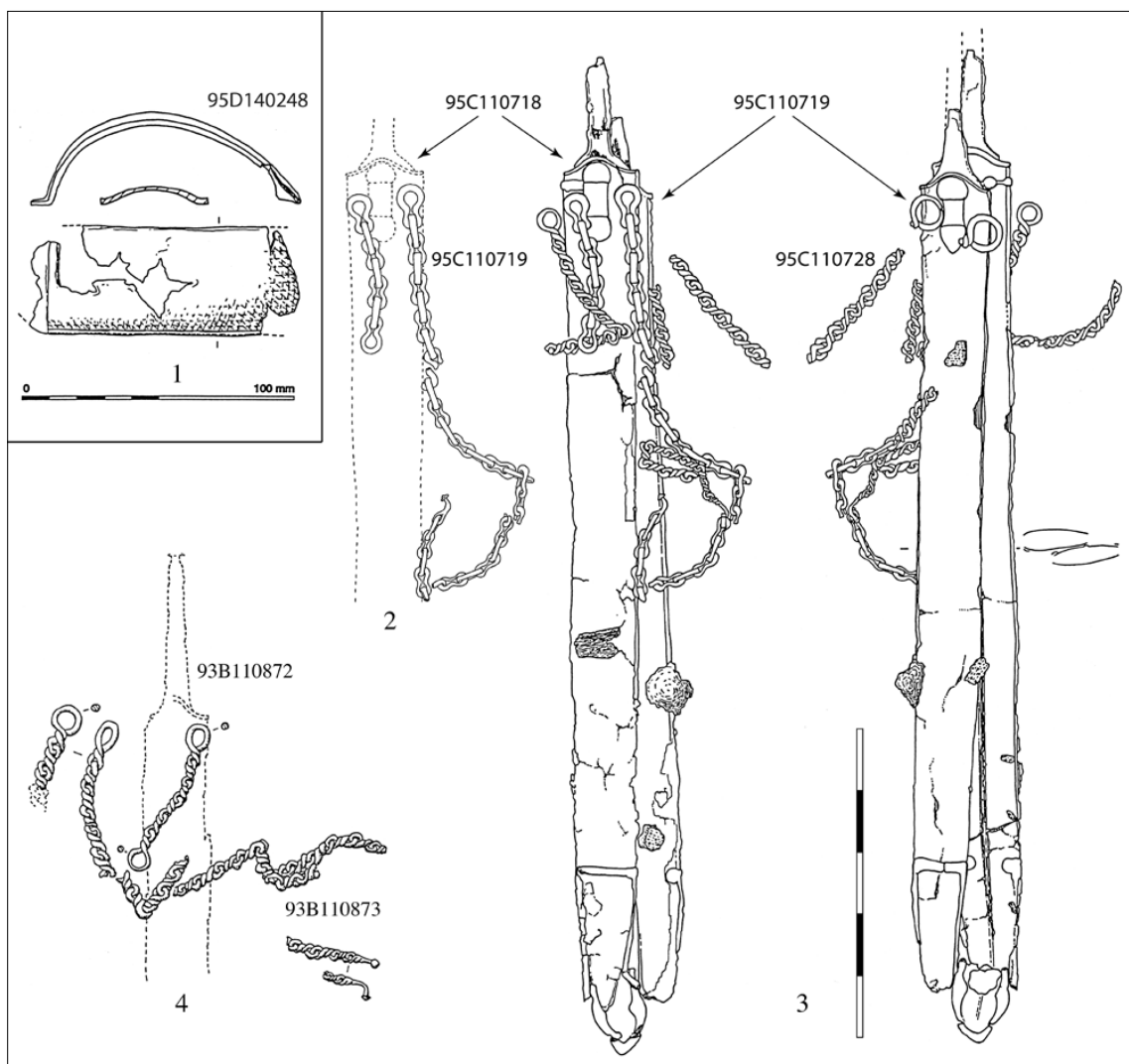


Fig. 13. Matériel métallique en place dans l'ensemble Eo-42 (dessins T. Lejars, CNRS).

(Brunaux *et al.* 2003, p. 65) placent la condamnation de la structure dans le courant du 1<sup>er</sup> siècle apr. J.-C. Il est donc acquis que cette structure est postérieure à la conquête, et se place autour du changement d'ère, voire à une date légèrement plus récente. Cet aménagement, qui appartient à la phase de romanisation du site, est cependant antérieur aux travaux de nivellement précédant la construction du premier temple.

### L'enclos En-39

Cette structure est délimitée par un fossé ouvert (F-252), reconnu seulement par quelques sondages ponctuels. Son tracé n'a été clairement identifié qu'au nord-ouest de l'espace actuel (Ferroq 2000, p. 138). L'attribution à cette enceinte du segment de fossé F-413, observé au sud-est des installations laténiennes, est

incertaine. Le tracé de cette dernière structure semble s'infléchir vers le sud, ce qui pourrait marquer l'amorce d'un nouvel enclos (Ferroq 2000, p. 136-137).

Le fossé F-252 n'est en relation stratigraphique avec aucune des autres structures du site. Le matériel issu de son remblai de comblement se compose d'un unique objet identifiable : une fibule de type Feugère 12 dont la datation s'établit à la charnière du changement d'ère. Le remblai de comblement du fossé F-413 a livré quelques fragments d'objets en fer : fibule, outils, et pièce d'armement, datés pour les plus récents de La Tène D2. Dans un premier temps, la présence de ce matériel avait suggéré une origine laténienne pour cette structure. En revanche, la stratigraphie montre clairement qu'elle recoupe la clôture de l'enclos En-37 à hauteur de son angle est. Ce segment de fossé doit donc être daté de l'époque romaine.

## Évolution des infrastructures et des pratiques rituelles

L'étude de la stratigraphie et du matériel du site permet de percevoir plus clairement la chronologie des structures et amène à séquencer en quatre étapes l'évolution du lieu de culte laténien avant les restructurations post conquête romaine.

La première phase d'occupation du site est caractérisée par les structures de l'enclos En-36 (cf. *supra*). Il s'agit d'une probable palissade fermant l'enceinte, d'un foyer et d'une fosse. Parallèlement a été réalisé un décapage de l'horizon superficiel du sol à l'intérieur de l'enclos et l'installation vraisemblable d'une aire empierrée.

Le matériel découvert dans le remblai de comblement des structures de l'enclos En-36 est principalement composé de restes humains accompagnés d'armes, d'os de chevaux et de céramiques. L'image qui se dégage du corpus des os humains est celle d'un groupe de guerriers morts au combat ou de ses suites. Les pratiques de démembrement et de décharnement dont témoignent les traces observées sur les os, découverts dans le comblement du fossé, évoquent la préparation des cadavres, probablement en vue d'une exposition à l'intérieur de l'enceinte. Toutefois, le détail des manipulations qui ont eu lieu entre la phase de préparation des cadavres et le rejet des os dans le fossé échappe à l'analyse. Le cheval, seul animal à accompagner l'homme lors d'affrontements armés, semble avoir subi un traitement proche de l'humain. Les autres animaux appartiennent au domaine cultuel plus traditionnel et témoignent de sacrifices et d'offrandes. L'étude des artefacts, tant céramique que métallique, a permis de dater la première phase d'utilisation de cet espace de la première moitié du III<sup>e</sup> siècle av. J.-C. soit de la fin de La Tène B2, début de La Tène C1. Cet éventail chronologique ne trouve pas actuellement d'explication définitive. On ignore s'il s'agit d'équipements de guerriers de tranches d'âges différentes ou de dépôts successifs. Enfin, des blocs de grès, mis au jour entiers ou sous forme de fragments, ont été interprétés comme des stèles (Brunaux 2004, p. 122). Au terme de cette phase, les installations de l'enclos En-36 sont démontées, matériel et restes humains et animaux sont enfouis.

La deuxième phase d'occupation est caractérisée par les premiers aménagements de l'enclos En-38. La phase la plus ancienne de cette structure correspond à l'implantation d'un fossé ouvert et de poteaux marquant les angles intérieurs de la surface délimitée dans un paysage cultivé. La datation de ce premier aménagement n'est pas acquise. Comme le suggère la chronologie du trou de poteau de l'angle nord et comme le laisse supposer la présence résiduelle d'armes du début de La Tène C1, la date de fondation de l'enclos pourrait s'avérer plus haute que celle définie par le dépôt massif de matériel de La Tène C1b (Lejars 2014, p. 119) et donc être attribuable à La Tène C1a. Les ensembles en connexion anatomique mis au jour le long du fossé sont les vestiges des installations les plus anciennes de cet enclos. Ils témoignent de la décomposition sur place de cadavres dont

le crâne a fait l'objet d'une décollation. La disposition originale des sujets semble avoir été variée, comme l'évoque la découverte d'un pied reposant au sol suggérant un individu maintenu debout, d'autres renvoyant à la chute de cadavres, un autre, enfin, témoignant de l'effondrement d'un corps suspendu par les pieds. Alors que certains ensembles sont assez complets du point de vue anatomique, d'autres ont fait l'objet de prélèvements plus ou moins importants.

Les évolutions structurelles intervenues dans l'enclos En-38 marquent la troisième phase d'occupation dans le courant de La Tène C1b. À cette étape, les structures de type « ossuaire » ont été construites après l'extraction des poteaux d'angle à l'emplacement desquels elles ont été implantées. Elles se superposent à des ensembles en connexion anatomique et à des pièces d'armement de La Tène C1b dont certaines ont subi des déformations volontaires. Elles ont été construites à l'aide d'os prélevés sur des cadavres humains et des carcasses de chevaux décomposés. Des os longs dépareillés et des membres en connexion ont été utilisés, ce que révèle la persistance des ligaments au moment de l'édification des structures. La dernière phase de fonctionnement de ces ossuaires correspond au versement d'ossements brûlés d'hommes et de chevaux dans la cavité laissée béante après l'extraction du poteau et dans l'espace libre au centre de la structure construite. Le déversement de ce matériel dans la cavité en fait des offrandes, leur réceptacle étant interprété comme « autel creux » (Brunaux 2004, p. 116). Une hypothèse reliant l'ensemble des manipulations a par ailleurs été développée par J.-L. Brunaux (Brunaux *et al.* 1999, p. 206).

C'est à cette même phase qu'on peut attribuer l'ensemble Eo-42. Situé en bordure de l'enclos En-38, mais en dehors de l'emprise de celui-ci, cet ensemble d'os et d'armes a focalisé l'attention des chercheurs. Contrairement à l'hypothèse qui s'était dessinée au cours de la fouille, d'un lieu consacré au regroupement de cadavres en marge de l'enclos qui aurait servi de lieu d'accueil des dépouilles afin qu'elles se décomposent et puissent pénétrer dans l'enclos sous forme de squelettes débarrassés de leur chair (Brunaux *et al.* 2003, p. 35), il s'agit en fait d'un lieu de rejet d'armes et de restes humains partiellement décomposés, depuis l'intérieur de l'enclos. Le désordre reflété par la disposition des restes humains ne résulte pas du prélèvement d'ossements, même si l'on ne peut totalement en exclure la possibilité, en particulier pour les restes du niveau superficiel. Il a été mis en évidence un certain éventail chronologique des pièces d'armement de cet ensemble, les plus anciennes plutôt des débuts de La Tène C1b, les plus récentes clairement de la fin de cette phase, voir du tout début de La Tène C2, soit vers 200 av. J.-C. Comme pour l'ensemble de l'enclos En-36, l'hétérogénéité du corpus peut traduire un certain délai dans la constitution du dépôt qui aurait résulté non pas d'un, mais de plusieurs événements, à moins qu'il s'agisse des vestiges d'un seul événement, les armes appartenant à des guerriers de générations différentes, morts lors du même affrontement. Il est en tout cas acquis qu'ils ne sont pas en relation avec les événements qui ont conduit à la formation du corpus de l'enclos En-36.

L'occupation des II<sup>e</sup> et I<sup>er</sup> s. av. J.-C., constituant la quatrième phase de l'occupation laténienne, est plus difficile à appréhender dans la mesure où aucun élément matériel ne figure en place et que les rares structures n'appartenant pas au III<sup>e</sup> siècle ne sont pas datables avec précision. Ce sont les tronçons de fossé qui ferment le côté sud-ouest de l'enclos et qui, selon toute vraisemblance, se substituent à un aménagement végétal. Ce sont également les quatre constructions qui évoquent les ossuaires du III<sup>e</sup> siècle ainsi que l'espace boisé qui occupe le centre de l'enceinte. Ce bosquet qui s'est développé sur un ancien labour, après la fondation de l'enceinte, a été interprété comme « bois sacré » (Brunaux *et al.* 2003, p. 35). La fonction des quatre « ossuaires » est plus énigmatique, l'absence de cavité centrale et de niveau d'ossement brûlés interdisant de leur attribuer une fonction « d'autel creux ». Leur structure, qui ne rappelle que vaguement celle de l'ossuaire E0-293, ne semble pas identique, mais cela pourrait être lié à la nature plus ou moins avancée de leur démontage qui a précédé les travaux de terrassement gallo-romains. L'étude de l'armement a montré que toutes les phases, du début de La Tène moyenne à la conquête romaine étaient représentées à des degrés divers (Lejars 2014, p. 119). Il faut accepter l'hypothèse d'une occupation continue, mais réduite au cours du II<sup>e</sup> siècle et de la première moitié du I<sup>er</sup>. La fréquentation du site, au cours de cette période ne semble pratiquement pas avoir eu d'impact sur les installations du III<sup>e</sup> siècle, le niveau de circulation demeurant cependant le même. C'est au cours de cette période mal définie que la nature des offrandes a évolué. Alors que le dépôt de cadavres devient exceptionnel, on constate la raréfaction des armes parallèlement à l'introduction d'outils et d'instruments domestiques. L'apparition en quantité significative de la céramique, au cours de la Tène C2/D1, semble concorder avec les premières attestations du sacrifice animal dans le contexte de l'enclos En-38.

Au début du troisième quart du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C., on constate la recrudescence du dépôt d'armes et l'accroissement de la quantité de céramique, particulièrement pour la période de LTD2b, nettement marquée et la transition vers la période romaine, bien perceptible.

Enfin, les remaniements d'époque romaine se mettent en place. La plus ancienne structure de cette étape est le fossé qui délimite l'enclos En-37. Son aménagement, qui semble se placer dans le dernier quart du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C., est postérieur à un apport de remblai.

L'aménagement de cet enclos coïncide avec la dernière phase de fonctionnement de l'enceinte En-38. Il précède l'opération de nivellement entrepris dans le but de préparer l'implantation d'un temple de type fanum et de son péribole dont le tracé reprend partiellement la position des fossés du III<sup>e</sup> siècle av. J.-C. C'est également à la période qui précède les travaux de terrassement que des aménagements à caractère culinaire s'installent sur le tracé du fossé de l'enclos En-36.

## Conclusion

Cette très brève description de l'état actuel des études et des connaissances sur le sanctuaire de Ribemont-sur-Ancre ne suffit évidemment pas pour conclure définitivement sur l'ensemble des nombreux faits et événements dont il est la somme. Toutefois, des éléments de compréhension et de synthèse qui changent profondément la lecture qu'on peut faire des vestiges ont pu être démontrés, surtout en ce qui concerne la chronologie de la mise en place des différentes infrastructures.

Ainsi, le décalage chronologique mis en évidence pour les enclos En-36 et 38 permet de reconsidérer le scénario proposé par J.-L. Brunaux d'une fondation monolithe consécutive à un unique affrontement guerrier au début du III<sup>e</sup> siècle av. J.-C. Cela permet d'envisager la fonction de ces structures sous un autre angle que celui de deux enclos contemporains aux fonctions complémentaires tel qu'envisagé jusqu'ici. Tous deux ont été le lieu de pratiques touchant au traitement de dépouilles de groupes d'individus à forte identité. Ils s'opposent cependant par leur caractère, dissimulé pour l'un et ostentatoire pour l'autre. Ils se différencient également par la nature du sort final réservé aux hommes et aux chevaux. Dans l'enclos En-36, le traitement des corps s'est déroulé en plusieurs temps. L'enceinte a accueilli le premier dépôt, au cours duquel les parties molles des cadavres se sont décomposées. À la fin ce processus, les squelettes ont été disloqués et leur dispositif d'accueil déstructuré puis abandonné. Au I<sup>er</sup> siècle av. J.-C., l'installation de structures à caractère culinaire sur le tracé du fossé s'inscrit dans les rites qui accompagnent la fermeture des installations laténiennes et témoigne du fait que bien qu'ayant été condamné, l'enclos soit demeuré un lieu de mémoire.

Dans les deux enclos, certaines armes ont été l'objet de manipulations et de mutilations intentionnelles. L'enclos En-38 se révèle un terrain favorable pour l'observation de ce phénomène. Dans le niveau du III<sup>e</sup> siècle, les armes mises au jour avec des restes humains en connexion ne présentent que des traces attribuables à des coups reçus au combat, ou des lacunes dues à la dégradation naturelle des objets. L'umbo tordu, enfoui sous l'ossuaire E0-293, témoin du démantèlement précoce d'un bouclier, constitue une exception. Dans les contextes les plus tardifs, en revanche, les armes mutilées sont fréquentes, leur mise hors d'usage semble intervenir au terme de leur processus de dégradation et est liée à la fermeture de l'enceinte.

L'enclos En-38 a aussi été le cadre de manipulations de dépouilles humaines et de carcasses de chevaux dont l'objectif était également la réduction à l'état de squelettes, mais ici, après la décomposition, les os ont connu des destinées différentes. Certains ont simplement été abandonnés, d'autres ont été prélevés afin d'être exposés dans des structures pérennes, d'autres encore, après passage au feu, ont été convertis en offrande de type sacrificiel, comme le montre le dépôt d'os brûlés dans les cavités laissées ouvertes après l'extraction des poteaux. Enfin, de nombreuses dépouilles humaines, dans un état de décomposition plus ou moins avancé ont été rejetées et abandonnées à l'extérieur de l'espace consacré, sans plus d'attention.

Nous ne connaissons que partiellement le détail des pratiques qui ont amené la constitution des ensembles et structures qui ont subsisté jusqu'au I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. et le développement d'un espace boisé au centre de l'enclos (Fercoq *et al.* 2011, p. 86). L'enrichissement en phosphates de certaines zones dépourvues d'os pourrait révéler des espaces dévolus au traitement des dépouilles humaines. Dès La Tène C2, alors que le dépôt d'armes s'est raréfié et que l'apport de dépouilles humaines est devenu exceptionnel, se développent d'autres formes de rituels avec le dépôt de céramiques et le sacrifice animal, pratiques qui s'intensifient à La Tène D1, ce qui peut être mis aussi en relation avec les dépôts d'outils.

Le début de la période qui suit la conquête romaine ne connaît pas de modification dans les pratiques. Ce n'est qu'à la fin du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C., avec la création de l'enclos En-37 que des modifications dans l'organisation de l'espace cultuel deviennent perceptibles. Les véritables transformations n'interviennent

qu'après le nivellement du site, difficilement datable, mais qui se situe probablement dans la première moitié du I<sup>er</sup> siècle apr. J.-C. Les composantes du sanctuaire gallo-romain viendront par la suite se superposer en partie aux fossés laténiens.

Cette étude clarifie la chronologie des différents enclos et permet également de proposer un ordre dans la mise en place des différentes structures. La nature originale de ces enceintes ne peut, toutefois, être clairement identifiée à ce stade de la recherche. Leur interprétation qui pourrait se révéler bien plus complexe que ce qui a été avancé jusqu'ici nécessite de disposer d'un argumentaire plus étoffé que celui dont nous disposons actuellement. L'éventail chronologique présenté par les vestiges mobiliers des deux enclos révèle que la constitution des ensembles s'est inscrite dans la durée et selon toute vraisemblance témoigne de plusieurs événements et de pratiques complexes qu'il reste encore à déterminer avec précision.

## Bibliographie

- Bataille G., 2008. *Les Celtes, des mobiliers aux cultes*. Édition de l'université de Dijon (EUD), Dijon.
- Bataille G., 2015. Approches des pratiques rituelles. Proposition de restitution à partir des dépôts terrestres non funéraires à composante métallique. In Kaurin J., Marion S., Bataille G., dir., *Décrire, analyser, interpréter les pratiques de dépôt à l'âge du Fer. Actes de la table ronde internationale de Bibracte, 2-3 février 2012*. Glux-en-Glenne, Centre archéologique européen du Mont Beuvray, p. 144-164. (Bibracte ; 26).
- Ben Redjeb T., 2012. *La Somme*. Paris, Académie des inscriptions et Belles lettres. (CAG ; 80-2).
- Brunaux J.-L., 2002. *Fouilles de Ribemont-sur-Ancre, rapport 2002*. Ribemont-sur-Ancre, Centre archéologique départemental.
- Brunaux J.-L., 2004. *Guerre et religion en Gaule. Essai d'anthropologie celtique*. Paris, Errance.
- Brunaux J.-L., 2006. *Les Druides, des philophes chez les barbares*, Paris, Le Seuil.
- Brunaux J.-L., 2015. Le sanctuaire guerrier de Ribemont-sur-Ancre, *L'archéologue, archéologie nouvelle*, septembre-novembre, n° 135, p. 30-45.
- Brunaux J.-L., dir. Amandry M., Brouquier-Reddé V., Delestree L.-P., Duday H., Fercoq du Leslay G., Lejars T., Marchand C., Meniel P., Petit B., Rogéré B., 1999. Ribemont-sur-Ancre (Somme) : bilan préliminaire et nouvelles hypothèses. *Gallia*, 56, p. 177-283.
- Brunaux J.-L., Malagoli C., Lambot B., Bataille G., 2003. La France du nord (Champagne-Ardenne, Île-de-France, Nord, Basse Normandie, Haute Normandie, Pas-de-Calais, Picardie), In Arcelin P., Brunaux J.-L., dir. Cultes et sanctuaires en France à l'âge du Fer. *Gallia*, 60, p. 9-73.
- Buchez N., 2011. La protohistoire ancienne. Recherche et fouilles de sites de l'âge du Bronze à La Tène ancienne sur les grands tracés linéaires en Picardie occidentale. Questions méthodologiques et résultats scientifiques. In Bayard D., Buchez N., Depaep P., dir. Quinze ans d'archéologie préventive sur les grands tracés linéaires en Picardie. Première partie, *RAP*, 3-4, p. 121-199.
- Cadoux J.-L., 1983. L'ossuaire gaulois de Ribemont-sur-Ancre (Somme). Premières observations, premières questions. *Gallia*, 42-1, p. 53-78.
- Chaidron C., 2006. Les céramiques du site protohistorique et gallo-romain de Dainville-Achicourt « Gérico » (Pas-de-Calais). In Jacques A., Prilaux G., ZAC Dainville-Achicourt (62) lieu-dit « Gérico ». *Le site gaulois de Dainville-Achicourt au lieu-dit « Gérico ». Un exemple sur l'évolution d'un établissement celtique dans l'arrière-pays atrébate*, DFS Inrap, SAM d'Arras, SRA Nord/Pas-de-Calais.
- Duday H., 1998. Le charnier gaulois de Ribemont-sur-Ancre (Somme). In Leman-Delrive G., dir. *Les Celtes : rites funéraires en Gaule du Nord entre le VI<sup>e</sup> et le I<sup>er</sup> siècle avant Jésus-Christ. Recherches récentes en Wallonie*. Namur, Ministère de la région wallone, Maison de la culture de Tournai, Études et documents, p. 113-119. (Série fouille ; 4).
- Fechner K., 2000. Comparaison des histoires pédo-sédimentaires des fossés protohistoriques étudiés en Belgique et dans le nord de la France. In *Des enclos, pour quoi faire ? Actes de la table ronde de Ribemont-sur-Ancre, les 9 et 10 décembre 1999*. Amiens, *RAP*, 1-2, p. 23-56.
- Fercoq du Leslay G., 1996. Chronologie et analyse spatiale à Ribemont-sur-Ancre (Somme). *RAP*, 3-4, p. 189-208.
- Fercoq du Leslay G., 2000. L'apport des fossés de Ribemont-sur-Ancre (Somme) à la chronologie et à l'interprétation du site. In *Des enclos, pour quoi faire ? Actes de la table ronde de Ribemont-sur-Ancre, les 9 et 10 décembre 1999*. Amiens, *RAP*, 1/2, p. 113-146.
- Fercoq du Leslay G., 2017. *Ribemont-sur-Ancre, hommes et dieux dans la Somme, il y a 2000 ans*. Amiens, EPCC Somme patrimoniale.
- Fercoq du Leslay G., Fechner K., Court-Picon M., Loicq S., 2011. Functional and spatial interpretation of the sanctuary and enclosures of Ribemont-sur-Ancre (Somme): the role of palaeoenvironmental studies. In Fechner K., Devos Y., Leopold M., Völkel J., éd. *Archaeology, Soil- and Life-Sciences Applied to Enclosures and*

- Fields, Proceedings of the session From microprobe to spatial analysis – Enclosed and buried surfaces as key sources in Archaeology and Pedology, European Association of Archaeologists 12th Annual Meeting Krakow, Poland, 19th to 24th September 2006.* p. 65-106. (BAR Int. Ser. ; 2222).
- Jacques A., Rossignol P., 1996. Les céramiques laténiennes en Artois : premiers résultats des fouilles des années 1990-1995. *RAP*, 3/4, p. 23-39.
- Lejars T., 1998. Des armes celtiques dans un contexte culturel particulier : le « charnier » de Ribemont-sur-Ancre (Somme). *RAP*, 1-2, p. 233-244.
- Lejars T., 1999. Le mobilier métallique d'époque gauloise. In Brunaux J.-L., éd., Ribemont-sur-Ancre (Somme). Bilan préliminaire et nouvelles hypothèses. *Gallia*, 56, p. 241- 253.
- Lejars T., 2014. Le choix des armes dans les pratiques votives des Celtes occidentaux de La Tène moyenne. In Gaeng C., *Hommage à Jeannot Metzler, Archaeologia Mosellana*, 9, p. 113-136.
- Méniel P., 1992. *Les sacrifices d'Animaux chez les Gaulois*. Paris, éd. Errance. (Collection des Hespérides).
- Petit G., 2002. *Ribemont-sur-Ancre (80) : Étude de l'armement découvert dans l'enclos polygonal et comparaison avec celui du charnier*. Mémoire de maîtrise, Paris, université Paris I, 114 p., 36 planches hors texte.
- Pourrier M., 2002. *Traitement et identification d'un corpus matériel en fer de Ribemont-sur-Ancre*. Mémoire de maîtrise, Paris, université Paris IV, 102 p. 161 planches hors texte.
- Rapin A., 1987. Le système de suspension des fourreaux d'épées laténiens au III<sup>e</sup> siècle av. J.-C. Innovations techniques et reconstitution des éléments périssables. In Vitali D., dir., *Celti ed Etruschi nell'Italia centro-settentrionale dal V secolo a.C. alla romanizzazione. Actes du colloque international de Bologne, 12-14 avril 1985*. Bologne, Presses universitaires de Bologne, p. 529-539.
- Rapin A., 1988. Boucliers et lances. In Brunaux J.-L., Rapin A., Gournay II, *Boucliers et lances, Dépôts et trophées*. Paris, Revue Archéologique de Picardie/éd. Errance, p. 7-144.
- Rapin A., 1995. Propositions pour un classement des équipements militaires celtiques en amont et en aval d'un repère historique : Delphes 278 avant J.-C. In Charpy J.-J., éd. *L'Europe celtique du V<sup>e</sup> au III<sup>e</sup> siècle avant J.-C., contacts, échanges et mouvements de populations. Actes du deuxième symposium international d'Hautvillers, 8-10 octobre 1992*, mémoire de la société archéologique champenoise, Kronos B. Y. Édition, Sceaux, p. 277-290.
- Rapin A., 1999. L'armement celtique en Europe : chronologie de son évolution technologique du V<sup>e</sup> au I<sup>er</sup> s. av. J.-C., *Gladius*, 19, p. 33-67.
- Ricard J., 2014. *Représentation du guerrier gaulois à travers les restes osseux découverts dans le sanctuaire de Ribemont-sur-Ancre*. Thèse, université Lyon 2, 281 p.
- Ricard J., Brunaux J.-L., 2009. L'enclos circulaire de Ribemont : un dépôt ? In Honegger M., Ramseyer D., Kaenel G. et al., dir. *Le site de La Tène : bilan des connaissances – état de la question. Actes de la table ronde internationale de Neuchâtel, 1-3 novembre 2007*. Neuchâtel, Office et musée cantonal d'archéologie, p. 167-175. (Archéologie neuchâteloise ; 43).
- Thiol S., 2002. *Les guerriers gaulois de Ribemont-sur-Ancre (III<sup>e</sup> siècle av. J.-C., Somme), blessures au combat et traitement du cadavre*. Thèse, université Bordeaux I., 402 p.
- Viard A., Delestrée L.-P., Pernet L., 2008. L'armement d'époque césarienne à Ribemont-sur-Ancre (Somme). In Poux M., éd. *Sur les traces de César. Militaria tardo-républicains en contexte gaulois. Actes de la table ronde de Bibracte, 17 octobre 2002*. Gluxen-Glenne, Centre archéologique européen du Mont Beuvray, p. 63-92. (Bibracte ; 14).

## Auteurs

Gérard FERCOQ DU LESLAY, ancien archéologue départemental de la Somme, F – 80560 Léalvillers ; lehti80@gmail.com

Gérard BATAILLE, Inrap, chargé de la coordination de la recherche, ARTEHIS (UBFC/CNRS UMR 6298) ; gerard.bataille@inrap.fr

Cyrille CHAIDRON, Arkeocera, UMR 7041 – ArScan/GAMA ; cyrilchaidron@yahoo.fr

## Abstract

This study clarifies the chronology of the various enclosures and structures of the Ribemont-sur-Ancre sanctuary. However, the original nature of these enclosures can not be clearly identified at this stage of the research. We need more arguments to reach their interpretation. The chronological scale presented by the remains of the two enclosures reveals that the constitution of the sets is inscribed in the duration and testifies to several complex events and practices that remain to be determined.